

**Syndicat mixte
du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale**

**bilan d'activités
2014**

première année de mise en œuvre
de la charte du Parc
programme triennal 2014-2016



BILAN 2014

Les actions du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Le bilan d'activités est présenté selon la liste des projets validés par le Comité syndical.

1. [Interventions pour la préservation des habitats et espèces menacés à court terme](#)
2. [Actions sur les principaux secteurs de fragmentation de la Trame Verte et Bleue](#)
3. [Observatoire de la biodiversité et amélioration de la connaissance naturaliste](#)
4. [Caps et Marais d'Opale, carrefour remarquable pour l'avifaune migratrice](#)
5. [Préservation et valorisation des sites géologiques remarquables : vers un label Géopark](#)
6. [Expérimenter et accompagner pour la transition énergétique](#)
7. [Expérimentation des opérations en appui de la structuration des filières bois construction et bois énergie](#)
8. [Finaliser les plans de circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble du territoire](#)
9. [Renforcer le partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et avec les Chambres des métiers](#)
10. [Développer les démarches agricoles en circuits courts](#)
11. [Favoriser l'émergence de démarches agro-écologiques](#)
12. [Initier et mettre en œuvre un programme d'actions prairies](#)
13. [Renouveler la relation avec les habitants pour plus d'éco-citoyenneté](#)
14. [Évolution des maisons de Parc](#)
15. [Vers des démarches volontaristes, partenariales pour la préservation du foncier agricole](#)
16. [Vers de nouvelles formes urbaines](#)
17. [Des aménagements écologiques et paysagers pour tout projet](#)
18. [Reconnaissance nationale et internationale du marais audomarois](#)
19. [Animer le contrat de marais](#)
20. [Élaboration du document d'orientations pour le littoral](#)
21. [Contribuer à faire vivre le label Grand Site de France pour le Site des 2 Caps](#)
22. [Développer une démarche territoriale sur la vallée de la Hem pour préserver ses paysages et répondre aux enjeux spécifiques du territoire](#)
23. [Réussir la nouvelle gouvernance du Parc](#)
24. [Un état de référence partagé](#)
25. [Animation de la CLE du SAGE Audomarois](#)

[Fonctionnement du Syndicat mixte / Coopération transfrontalière et internationale](#)



Interventions pour la préservation des habitats et espèces menacés à court terme

1-1 Interventions en cœurs de biodiversité

1-1-1 Interventions en cœur de biodiversité coteaux calcaires et littoral

- **Affringues**
 - Pâturage sur 2,1 ha avec un éleveur du village.
 - Poursuite des travaux de débroussaillage dans le cadre de chantiers nature de groupes constitués. Réouverture d'environ 300m².
- **Alquines** : fauche et débroussaillage du communal et d'un terrain privé en Natura 2000 sur 5000 m²
- **Ambleteuse** (RNR du Pré communal) – site Natura 2000
 - L'année 2014 aura permis d'acter, dans le cadre du comité de gestion, une volonté commune d'extension de périmètre de la Réserve. Aux 63 hectares actuels, s'ajouteraient 20 hectares gérés aujourd'hui en fauche exportatrice et pâturage par des agriculteurs locaux. Cette extension devra prendre en compte la nouvelle procédure de classement exposé par le Conseil Régional.
 - Il a été convenu par ailleurs, en concertation avec les usagers locaux, la reconquête de près d'un hectare de fourrés d'ajoncs dans le prochain contrat Natura 2000. La fauche progressive, combinée au pâturage permettra de restaurer progressivement des habitats pelousaires particulièrement précieux.
 - L'année 2014 fut donc une année transitoire : elle marque l'achèvement d'un premier contrat sur la période 2008-2013 et l'annonce d'un nouveau sur le créneau 2015-2020, encore plus ambitieux par un fauche désormais bisannuelle des repousse d'ajoncs d'Europe.
 - Gestion :
 - Côté travaux, cette année aura permis d'investir de nouveaux secteurs. Jusque-là pris en charge par broyage non exporté, il a été convenu avec l'association locale de chasse « le Reveil » d'étendre la fauche exportatrice aux layons dont certains étaient en voie d'eutrophisation. Près de 4 kilomètres de layons ont bénéficié d'une gestion plus appropriée à la sensibilité du milieu, soit environ 2,4 hectares de surface de pelouses dunaires et suintements humides de grand intérêt.
 - 0,8 hectares de milieux dunaires ont été reconquis sur d'anciens fourrés d'ajoncs par broyage et exportation.
- Chantiers nature :
 - 14/03/2014 : Coupe d'ajonc d'Europe avec l'association Uniscité Calais
 - 07 et 08/10/2014 : Coupe d'ajonc et visite du site avec l'association uniscité Calais
 - 15/10/2014 : Coupe et dessouchage d'ajonc avec le lycée agricole de Tilloy les Mofflaines
- Rayonnement local :
 - Dans un souci toujours plus important de cohérence environnementale, des partenariats locaux ont été recherchés pour la valorisation de broyats. Les produits de coupe ont été pris en charge, pour compostage, par un agriculteur distant de 3km seulement. Ces produits, une fois compostés, seront valorisés par épandage dans les champs voisins. Au-delà de l'aspect environnemental, la gestion du pré communal d'Ambleteuse témoigne de la stimulation du tissu économique local par les fonds européens qui y sont injectés.
 - C'est aussi dans ce sens que l'association pour l'amélioration de l'environnement dans le pays de Marquise participe à raison de 2 semaines par an à la gestion du communal. Du 8 au 20 août ce sont de 5 à 8 personnes en réinsertion qui travaillent manuellement sur les zones les plus sensibles du pré communal. 1,15 hectares de fonds humides, très fragiles, sont ainsi fauchés puis exportés manuellement.

- Suivi faune-flore annuel :
 - Côté suivi les espèces floristiques patrimoniales font toujours l'objet d'une veille attentive : le nard raide semble connaître une progression constante. Les stations d'ophioglosse des Açores sont dans un état satisfaisant. La station de Spiranthe d'automne a montré quelques pieds supplémentaires en fleurs (22 en 2013, 24 en 2014). Seule la camomille romaine semble témoigner après 3 ans de progrès d'un léger tassement de son expansion, ce constat est à préciser en 2015. Globalement, quelques habitats hautement patrimoniaux témoignent de bons états de conservation. Le Carici-trinervis - Callunetum vulgaris endémique du boulonnais occupe de belles surfaces.
 - Ces observations devraient être corroborées par l'actualisation de la cartographie des habitats réalisée par le Conservatoire Botanique de Bailleul en 2014. Un rendu prévu pour 2015 constituera le socle du futur plan de gestion.
 - Côté faune, le guêpier n'aura malheureusement pas occupé la réserve cette année. La connaissance a progressé sur les hétérocères (papillons de nuit) par l'organisation d'une session nocturne de relevé avec des partenaires anglais. Des inventaires myrmécologiques (fourmis) ont également été réalisés, ils n'ont pas fait ressortir de spécificité particulière sur cette famille d'insectes.
- Au total ce sont 34 000€, exclusivement de fonds européens qui ont conforté en 2014 les opérations engagées sur la période 2008-2013 sur cette réserve naturelle régionale.
- **Audembert** (RNR du Mont de Couple) – site Natura2000
 - Au même titre que la Réserve Naturelle Régionale du pré communal d'Ambleteuse, la gestion de la réserve naturelle du Mont de Couple ne doit sa gestion qu'aux fonds européens soulevés dans le cadre du dispositif Natura 2000.
 - Là aussi, 2014 aura été une année de transition. Elle aura permis d'asseoir une continuité avec le contrat 2008-2013, tout en assurant la transition avec le contrat 2015-2020.
 - Gestion : la rédaction d'un nouveau plan de gestion 2014-2023 reste l'élément marquant de cette année. Les relevés effectués auront permis de préciser les inventaires d'origines en rectifiant certaines mentions erronées. Une mise à jour assez fine des données a donc été réalisée.
 - Côté travaux, 3 hectares de pelouses calcicoles bénéficient d'une fauche exportatrice. On constate sur les secteurs de fauche précoce une remarquable expression en automne du *Succiso pratensis* – *Brachypodium pinnati*.
 - Inventaire et suivi faune-flore annuel :
 - Les enjeux de la réserve ont été affinés et relèvent essentiellement de la flore, des habitats et des rhopalocères. Ainsi certains trous de bombe relevant du Gentianello-Avenulion et rattachable au Thymo britannici-Festucetum hirtulae représentent un habitat rare de la région Nord-Pas-de-Calais.
 - A noter qu'un groupement à Callune et Potentille tomenteuse a été relevé. Celui-ci n'occupant que quelques mètres carrés présente une grande originalité par la présence d'une « poche » acidiphile sur un coteau calcaire.
 - Au total, 9 espèces végétales protégées se maintiennent sur le site, pour 201 espèces inventoriées.
 - 33 espèces de rhopalocères sont aujourd'hui connues. Des espèces discrètes comme l'actéon (*Thymelicus acteon*) ou l'azuré bleu céleste (*Lysandra bellargus*) sont à suivre particulièrement.
 - Le pâturage assure l'entretien d'environ 10 hectares répartis en 3 enclos. L'éleveur profite de MAE peut ainsi appliquer des charges conforme à la fragilité du site.
 - Il faut noter toutefois une progression importante de fourrés d'ajoncs d'Europe dans l'un des enclos.
 - Enjeux :
 - Faute de diversification des financements (impossibilité d'associer MAE et financement Natura 2000), il se présente aujourd'hui une impasse financière pour contenir cet embroussaillage qui devient aujourd'hui réellement préoccupant.
 - Enfin, l'érosion liée à la fréquentation du site demande une mobilisation urgente. En effet les véhicules motorisés, en dépit de l'interdiction de circulation, empruntent toujours le sentier central et dégradent considérablement les pentes d'accès au site. La pose d'une barrière et la restauration de la signalétique sont à envisager rapidement.
 - La table d'orientation dégradée et les panneaux d'interprétation méritent également un toilettage prochain.

- **Audresselles** (site Natura 2000)
 - Pâturage extensif sur 14 ha en Natura 2000. Fauche exportatrice de 3ha : 1 ha manuellement en zone humides, 2 hectares à des fins de restauration de pelouses dunaires.
- **Bonningues-les-Ardres**
 - Poursuite du pâturage sur 32,4 ha.
- **Carly** – Site communal
 - Travaux de réhabilitation de zone humide – Terrassement et création de dépressions
- **Clerques**
 - Pâturage sur le Rietz d'Audenfort, 8,3 ha en Natura 2000.
 - Aménagement de la zone humide sur 2,1 ha : fauche, panneaux pédagogiques, nivellement
 - Contrat N2000 forestier avec un propriétaire privé
- **Colembert**
 - FEDER – Gestion conservatoire des pelouses calcicoles – 5. 700 €
 - Mise en place du pâturage extensif tournant sur 2 enclos (enclos posé en 2013). Fauche exportatrice de refus de pâturage sur 3500 m² et débroussaillage sur 4000 m².
 - Chantiers nature
 - 19/03/2014 Lycée de Coulogne, exportation des produits de coupe
 - 16/10/2014 Lycée de Bapaume et association les Blongios, débroussaillage et exportation, fauche de refus de pâturage
 - 29 et 30/11/2014 : Chantier Nature avec les Blongios et les membres du PEPS de Colembert ; débroussaillage, coupe, débardage des produits de coupe
- **Equihen-Plage**
 - FEDER - interventions en cœurs de biodiversité littoraux 4 275€
 - Achèvement de l'enclos de pâturage sur 7000m² après débroussaillage de 4700m². Pâturage par 6 moutons boulonnais. Les résultats sont encourageants par le maintien de la Jasione des montagnes, plante protégée régionalement et les nombreux criquets duettistes (*Chorthippus brunneus*) chanteurs sur place, espèce peu commune sur le territoire du Parc.
- **Escœuilles**
 - Contrat N2000 avec un propriétaire privé
- **Licques**
 - Poursuite du pâturage sur 1,4 ha en site Natura 2000.
- **Nabringhen**
 - Poursuite du pâturage sur 5,1 ha en site Natura 2000.
- **Nesles**
 - Pâturage sur la motte castrale, 1,1 ha de pelouses calcicoles. Contrat N2000 avec un propriétaire privé.
- **Nielles-les-Bléquin**
 - Plantations et pose de panneaux pédagogiques sur le marais communal, 1,3 ha de zones humides.
- **Ouve-Wirquin**
 - Plan de gestion et de valorisation du site d'Ouve-Wirquin (bureau d'études Biotope)
- **Quelmes**
 - FEDER - Gestion conservatoire des pelouses calcicoles : 12 740€
 - Pâturage extensif par des moutons boulonnais sur 3ha, par des bovins sur 7,5ha par un éleveur bénéficiant de MAE.

- Débroussaillage de refus de pâturage et recepage sur 1500m² sur le coteau communal, ainsi que sur un coteau privé en faveur de la Gentianelle germanique (*Gentianella germanica*), assez-rare et protégée et de la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*) également protégée.
- Réouverture de 3000 m² de pelouses par débroussaillage d'Aubépine. Débardage à l'aide de chevaux de trait boulonnais.
- Pâturage, débroussaillage et pose de clôtures sur 8,8 ha de pelouses calcicoles communales en Natura 2000, et pâturage de 8,8 ha privés de pelouses calcicoles
- **Rinxent :**
 - Étude de revalorisation et gestion des sites communaux de Rinxent (Biotope).
 - Création de plusieurs petites dépressions humide sur 9.7 ha.
- **Ruminghem**
 - Restauration de la zone humide sur une surface de 1.5ha : décaissements et réalisation de noues, plantations
- **Saint-Étienne-au-Mont**
 - Pâturage extensif de moutons boulonnais sur 6 hectares. Creusement de restauration de 5 mares, réalisation d'étrepage. Le site ne comptait plus aucun odonate en 2011, la restauration des zones humides permet aujourd'hui d'afficher la présence de 15 espèces. Les amphibiens recolonisent progressivement les lieux, avec par exemple le retour de la rainette arboricole. Les étrepages se sont avérés particulièrement efficaces par l'apparition du mouroin délicat (*Anagallis tenella*), espèce rare en région et protégée.
 - Chantiers nature
 - 23/04/2014 : Chanter avec les jeunes du CAJ, débroussaillage d'ajoncs
 - 19/11/2014 : Chantier avec les Blongios et le lycée de Coulogne, débroussaillage et dessouchage d'ajoncs.
- **Wavrans-sur-l'Aa**
 - Étude de requalification du site privé de la pisciculture de Wavrans sur l'Aa – Site d'Assinghem
- **Wimereux**
 - Fauche, débroussaillage et pâturage sur 20,8 ha de milieux littoraux privés (golf de Wimereux) –
 - Inventaire et suivi naturaliste.
- **Wissant**
 - Études de requalification sur deux sites privés : l'un de 100 ha et l'autre de 83,1 ha. fauche de 4,3 ha de pelouses calcicoles privées en Natura 2000. Travaux d'ouverture d'une panne dunaire chez un propriétaire privé sur une surface de 800m²
 - Restauration de zone humide sur 3360m² : décaissement, plantation.
 - Contrat N2000 avec un propriétaire privé.

1-1-2 Interventions en faveur de la biodiversité des sites carriers

- Carrière du Boulonnais : Débroussaillage et fauche exportatrice sur le site du Café rouge et du Bois Delrue. Pose d'une clôture pour pâturage sur le site du Café Rouge.
- Rencontre avec les 4 carriers, pour présenter l'étude biodiversité élaborée par le bureau d'études Biotope et proposer des actions et un partenariat.
- Suivi chiroptère avec la CMNF sur les sites aménagés de la Vallée Heureuse.
- Initiation d'une réflexion pour mener un suivi du Hibou Grand-duc coordonné à l'échelle du bassin carrier.

1-1-3 Interventions en cœur de biodiversité zones humides et complexes de zones humides

- En 2014, ce sont 7 zones humides qui ont fait l'objet d'intervention : Nielles-les-Bléquin (mise en place d'une barrière boulonnaise à l'entrée du site, plantations, pose des panneaux pédagogiques), Carly (Plantations, travaux de terrassement, pose de panneaux pédagogiques), Clerques (fauche exportatrice, pose de panneaux pédagogiques, travaux de nivellement et pose de barrière boulonnaise), Rinxent (étrepage et création de mare), Wissant – communal (débroussaillage, terrassement, plantations, passerelles), Wissant – Mine d'or

(étrépage, ouverture et débroussaillage), Rumingham (plantations, travaux de terrassements avec noues, mares et nivellement, passerelles)

- Pour chaque site, des suivis faune-flore ont été réalisés (sauf pour ceux qui ont fait l'objet de travaux en fin d'année).
- Ces interventions ont été l'occasion de réaliser une convention entre le Syndicat Mixte du Parc et la DDTM en charge de l'instruction de ces dossiers pour notamment permettre les restaurations de zones humides en zone de PPR ; cette convention va permettre de faire évoluer la conception des services de l'Etat et maître d'ouvrage pour les PPRI.
- L'ensemble de ces opérations ont bénéficié de fonds FEDER
- Par ailleurs, une étude écologique des sources, végétations aquatiques, prairies humides patrimoniales du Parc a été réalisée. L'étude des végétations patrimoniales est actuellement finie. De plus, 5 plans de gestion des sites d'Assinghem (Wavrans-sur-l'Aa), de Fiennes, de la Ferme du Breuil, de Rinxent et Ouve-Wirquin ont été restitués. (Lien FEDER 2012-2013 pour 78 576.6 €)
- Une étude sur les habitats potentiels pour l'espèce d'Odonate Agrion de Mercure, espèce cible d'intérêt communautaire a été réalisée en lien avec les partenaires. Les stations de Wimereux, Dannes et Isques ont été confirmées et suivies par le CEN, le GON et Eden 62.

1-1-4 Interventions en cœur de biodiversité vallée de la Slack

- Actions menées dans chacun des 4 axes structurant le programme d'action Slack :
- Foncier : analyse des données et échanges avec les acteurs du territoire
- Agricole : mise en œuvre des MAE, suivi technico économique de 8 exploitations
- Hydraulique : accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion
- Patrimoine naturel : poursuite et finalisation des suivis faune-flore avec production d'un rapport d'étude des résultats 2010-2014; pose d'une plate-forme à cigogne à Marquise
- Animation du concours national Prairie Fleurie, 5 exploitants ont concouru. LE lauréat pour le concours national est un exploitant de Wimille

1-2 Animation des sites Natura 2000

1-2-1 Animation des contrats Natura 2000

- 9 contrats Natura 2000 en cours de mise en œuvre en 2014 :
 - Wissant(privé).
 - Nesles (privé).
 - Nabringhen (privé).
 - Licques (communaux).
 - Escoeuilles (privé).
 - Clerques (privé, contrat forestier).
 - Ambleteuse (communaux)
 - Audresselles (communaux)
 - Mont de couple (communaux)
- Les actions menées sur les sites sont la fauche exportatrice des zones de refus et la coupe de fourrés d'aubépines, de prunelliers, d'ajoncs.
- 9 contrats négociés pour 2015 dont 4 renouvellements :
 - 4 renouvellements de contrats ont fait l'objet d'une attention renforcée car les intérêts des sites sont majeurs (Pré communal d'Ambleteuse, Audresselles, Mont de couple, communal de Vieil- moutier) en terme d'habitats, de faune et de flore.
 - 5 nouveaux contrats ont été établis : 2 relatifs à la conservation de l'habitat du Damier de la succise et à la restauration des pelouses calcicoles du site NPC12 (parcelles privées de Colembert) et 3 relatifs à la restauration et conservation de zones humides dans le marais Audomarois (site NPC22).

- Le tableau ci-dessous reprend les différents éléments des contrats négociés en 2014 et à engager en 2015 :

Type contrat	Lieu	Bénéficiaire	Montant total/Sans	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface	Mesures du Docob liées	Avancement
Ni-ni	Colembert	PNRCMO	12 631.21€	Déc 2014	Fauche exportatrice de restauration Débroussaillage	6210	6,521 ha	1.3. 1.2.	Début travaux en 2015 (attente des financements)
Ni-ni	Colembert	PNRCMO	7 246€	Déc 2014	Fauche exportatrice de restauration Débroussaillage	6210	0,955 ha	1.3. 1.2.	Début travaux en 2015
Ni-ni	Vieil-moutier	PNRCMO	3 308 €	Déc 2014	Fauche exportatrice de restauration Débroussaillage	6210	0,7 ha	1.3. 1.2.	Début travaux en 2015
Ni-ni	Clairmarais	PNRCMO	8 802€	Déc 2014	Fauche de la roselière. Coupe et entretien de saules têtards	6510 2130	1,5 ha	C1 C11	Début travaux en 2015
Ni-ni	Clairmarais	PNRCMO	7 206€	Déc 2014	Fauche de la roselière. Coupe et entretien de saules têtards	6510 2130	4 ha	C1	Début travaux en 2015
Ni-ni	Clairmarais	PNRCMO	12 965€	Déc 2014	Fauche de la roselière. Coupe et entretien de saules têtards	6510 2130	6,5 ha	C1 C11	Début travaux en 2015
Ni-ni	Ambleteuse	PNRCMO	171 085.47 €	Déc 2014	Fauche exportatrice de restauration Creusement de mare	6510 2130 2190	28,85 ha	Fiche 1, 5, 6, 14	Début travaux en 2015
Ni-ni	Audembert	PNRCMO	47 792 €	Déc 2014	Fauche exportatrice manuelle et mécanique	6210 2190	13,6 ha	1.3.	Début travaux en mi 2015
Ni-ni	Audresselles	PNRCMO	22 740 €	Déc 2014	Fauche exportatrice+ remise en pâturage	6230	13,2ha	Fiche 6	Début travaux en 2015

- En comptant les contrats Natura 2000 engagés en 2015, le Parc, sous convention avec les communes et les propriétaires, gère une surface de 180 ha.

1-2-2 Animation des contrats MAE Natura 2000

- Suite à la reprogrammation des budgets FEADER et à la refonte de la PAC. L'année 2014 a permis d'actualiser les différents cahiers des charges sur les MAEC coteau et la conception de la MAEC prairies humides sur les sites Natura 2000.
- Aucune MAE n'a donc été signée en 2014. Par contre, un suivi des MAE en cours d'engagement a été effectué.

1-2-3 Animation de la charte Natura 2000

- Rédaction de la charte du site NPC15, version finale prévue pour 2015.
- Accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour la signature de la charte sur le site Natura 2000 NPC 7 (thématique Sensibilisation à l'environnement).

1-2-4 Les évaluations d'incidences

- Accompagnement de 10 manifestations sportives pour leur dossier d'incidences (Trail, run and bike, course d'orientations, randonnée pédestre, équestre)
- Sensibilisation des organisateurs de manifestations sportives pour présenter les études d'évaluation d'incidence et l'approche éco-événements (gobelets réutilisables,...)
- Accompagnement, conseils sur 10 projets pouvant avoir un impact direct ou indirect sur les sites Natura 2000 (PLUI, déviation route, travaux sur zone de captage, mise en place de structure touristique,...).

1-2-5 Comités de suivi et de gestion :

- En 2014, trois comités de suivis ont été organisés. Ils concernaient les sites 7, 11, 12, 15 et 25.

1-2-6 Les suivis/études sur les sites Natura 2000

- Rendu du rapport sur le suivi du Damier de la Succise (rhopalocère de la Directive Habitat) en collaboration avec le CEN
- Étude de l'Agrion de mercure en collaboration avec le CEN et Eden 62. Élaboration de plans d'actions stationnels (préconisations de gestion, suivis espèce/habitats).
- Mise en place d'une méthode de suivi du pâturage et de l'évolution de la biodiversité sur les différents sites en coteaux calcaires contractualisés et sur les communaux hors contrats Natura 2000. Élaboration d'un guide d'évaluation de l'effet des pratiques de gestion sur l'état de conservation des habitats de pelouses calcicoles et espèces d'intérêt communautaire présentes. Mise en œuvre du guide pour la partie entomofaune.
- Recherche de la Vipère péliade sur les coteaux en contrat Natura 2000.
- Inventaire de la flore patrimoniale sur les coteaux en contrat Natura 2000.
- Inventaire des hétérocères du communal de Colembert (NPC12) et de la forêt de Desvres (NPC22).
- Inventaire de la fonge sur les différents coteaux-communaux. De nombreuses espèces patrimoniales sont découvertes sur les sites en gestion.
- Suivi des chiroptères sur certains sites Natura 2000 pour améliorer la connaissance dans ce domaine.

1-2-7 Communication, publications, sensibilisation

- Publications :
 - Lettre Hors-série de Natura 2000.
 - Plaquette du guide des bons gestes sur le littoral.
- Sortie, chantiers : de nombreuses sorties ont été réalisées (orchidées, papillons, champignons, oiseaux,...) dans un but de sensibilisation du public. Des chantiers nature en partenariat avec l'association "Les Blongios" ont été renouvelés, en lien aussi avec des partenaires Hollandais.

1-3 Installation de comités de massifs en forêts domaniales

- .Pas d'intervention réalisée en 2014

1-4 Mon cœur de biodiversité vers les habitants

- Des sorties sur le terrain et dans les jardins pour développer les « gestes nature » avec les habitants ont été réalisées, accompagnés d'une plaquette « gestes nature » ré-éditée en 5 000 exemplaires.
- Les sorties thématiques organisées pour les habitants sont les suivantes :

DATE	THEMATIQUE	LIEU	PARTICIPANTS
14 mars	Rapace Nocturnes	Audenfort	13
11 avril	Rapace Nocturnes	La Calique	10
23 avril	Papillons	La Calique	6
26 avril	Formation coccinelles	St Etienne au Mont	4
30 avril	Migrateurs et papillons	Bouquehault	5
30 avril	Amphibiens	St Etienne au Mont	3
20 juin	Flore – faune coteau de Colembert	Colembert	20
08 juillet	Papillons	Bouquehault	3
18 juillet	Papillons	La Calique	4
23 août	Faune-Flore mont de couple	Audembert	7
21 août	Suivi de chantier avec les Blongios	Licques - Audrehem	5
04 octobre	Arbres remarquables	Doudeauville - Courset	15
15 novembre	Exuvies de libellules	Le West	2
12 décembre	Soirée observateurs	Le West	12 personnes



Actions sur les principaux secteurs de fragmentation de la Trame Verte et Bleue

2-1 Renforcement des corridors biologiques

2-1-1 Programme mares

- En 2014, 27 mares ont été créées ou restaurées sur le secteur littoral et arrière littoral, dans 17 communes différentes :
 - 7 mares prairiales
 - 4 mares à vocation de lutte contre l'incendie
 - 13 mares à vocation d'abreuvement de la faune sauvage/ amélioration de la biodiversité
 - 3 mares à vocation de rétention d'eaux pluviales
- Les sites choisis sont en lien avec les enjeux locaux de corridors écologiques en faveur des populations de Triton crêté.
- L'ensemble de ces mares a bénéficié de fonds FEDER. Du matériel de clôture et abreuvement du bétail (pompe à museau) a été fourni aux propriétaires afin de mettre leur mare en défend et éviter un envasement précoce.

2-1-2 Renforcement de corridors biologiques

- 13 projets ont été mis en œuvre pour un total de 8 300 arbres soit environ 4 km de haies.
- 3 grands secteurs ont été investis :
 - Le littoral en liaison avec les fonds bocagers de l'arrière-pays, où les opérations 2012 et 2013 avaient déjà permis la plantation d'environ 11 000 arbres.
 - Le secteur bocager, avec les liaisons entre les forêts de Desvres, Boulogne-sur-mer et Guînes
 - Le secteur d'openfield des marches de l'Artois sur le Nord du Parc, avec notamment, les corridors de Tilques-Zudausques et Tournehem-sur-la-Hem et Recques-sur-Hem.

2-1-3 Suivi de la barrière à amphibiens de Condette

- Deux études génétiques ont été menées :
 - Étude « amphidiv » menée par le CEN Nord pas de Calais sur le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite. Des inventaires nocturnes ont été réalisés en partenariat sur des sites gérés par le Parc ou sur lesquels nous sommes intervenus : Tardinghen, Wissant, Ferques.
 - Étude menée par l'Université de Toulouse sur la génétique : prélèvement effectué sur les Crapauds commun et Tritons palmé dans le secteur de Leubringhen.
- Depuis plusieurs années, au début du printemps, une installation d'un style particulier est mise en place le long de la D 113 E à Condette. Il s'agit d'un dispositif de protection pour les grenouilles, les crapauds et les tritons qui effectuent une véritable migration nocturne au printemps. Sur Condette, la D 113 E coupe le site d'hivernage (forêt) et le site de reproduction (étangs) des amphibiens et provoque une importante mortalité de ces animaux chaque printemps. En 2014, c'est 338 individus qui ont donc été sauvés d'une mort certaine, grâce à ce dispositif.

2-1-4 Comité de coordination Trame verte et bleue

- Une réunion de plénière du Comité s'est tenue en novembre 2014 pour installer officiellement le Comité en présence de nombreux partenaires.

2-1-5 Pose de nichoirs

- L'ensemble des 20 nichoirs posés a été suivi : à ce jour aucune installation de chouette effraie n'a été observée. Cette action a bénéficié des fonds FEDER.

- Le Parc a prospecté auprès d'agriculteurs volontaires pour la pose de 20 nouveaux nichoirs. La condition est d'avoir un environnement propice en terme de bâtiment. L'objectif est également d'avoir une répartition des nichoirs de façon homogène sur le territoire, en favorisant les réseaux.
- Le Parc a accueilli un stagiaire sur le suivi des Busards qui était encadré par le GON. Le travail de prospection avait un double objectif :
 - Améliorer la connaissance sur ces espèces sur le territoire du Parc
 - Agir si nécessaire pour protéger d'éventuelles couvées
- Un travail conséquent de prospection a été engagé en ciblant particulièrement le littoral, plus propice aux Busards. Toutes les observations ont été reportées dans le portail SIRF pour contribuer aux réseaux d'informations et d'analyse des données faune.
- Les observations sont les suivantes :
 - 7 couples de Busards des roseaux, dont 2 nicheurs certains (présence de jeunes)
 - 6 couples de Busards Saint Martin
 - 2 couples de Busards cendré
- Les populations restent donc faibles. Le nid d'un Busard cendré a pu être localisé. Des interventions ont permis la protection de ce nid. Malheureusement, il n'y a pas eu de reproduction. Des œufs cassés étaient présents, sans explication possible à donner.

2-2 Accompagnement pour la Trame verte et bleue dans les Pays

2-2-1 Trame verte et bleue du pays Boulonnais

- Organisation d'une journée de découverte du territoire de la CCDS à destination des élus.
- Obtention officielle des financements pour l'étude A16.

2-2-2 Trame verte et bleue du pays de Saint-Omer

- Lancement de la deuxième phase des travaux sur les étangs de Arques.

2-2-3 Trame verte et bleue du pays du Calaisis

- Réunion technique sur le programme d'actions du pays.

2-2-4 Trame verte et bleue et urbanisme

- Appui technique avec l'agence d'urbanisme Boulogne Développement Côte d'Opale pour l'intégration des données TVB dans le PLUI de la CAB.
- Appui technique pour l'intégration des données TVB dans le PLUI de la CASO.
- Participation au comité de pilotage pour l'intégration des données TVB dans le PLUI de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.
- Participation à des journées d'échange et d'information sur la TVB au niveau régional et national (Fédération des Parcs, Région, ENRx).
- Organisation du premier comité de coordination TVB du Parc (Plénière d'installation en novembre 2014)

2-3 Biodiversité en espaces agricoles

- Clôture du projet AGRICOBIO, réalisation du bilan final.
- Édition d'une plaquette communiquant les résultats
- Publication d'un article scientifique pour l'AFPP (Association Française de Protection des Plantes)
- Présentation lors du colloque de la Région Nord-Pas de Calais en novembre 2014 sur la recherche sur la biodiversité
- Montage d'un nouveau projet en continuité avec Agricobio : Agrotrame

2-4 Fragmentations liées aux infrastructures

- Accompagnement DIR Nord :
 - RN42, A16 : gestion et suivi des délaissés et sites compensatoires.
 - Gestion conservatoire du site de Longueville : pâturage et fauche exportatrice.
 - Mise en place d'un rucher sur le délaissé routier de la Capelle-les-Boulogne.

- Accompagnement d'un projet de plantation/corridor (anti-congères) avec la DIR et suivi de la mise en œuvre.
- Rencontre des correspondants environnements VNF, RFF, MDI Boulonnais, Calaisis et Audomarois.
- Suivi de l'étude d'impact pour le projet de mise en 2*2 voies de la RN42 entre Escœuilles et Longueville.
- Candidature à l'appel à projets RTE France-Fédération des Parcs

2-5 Gestion différenciée des espaces publics et privés

- Élaboration d'un dossier technique et de demande de financement à la Région (au titre du dispositif Pays) pour la création d'un coin nature à Zudausques.
- Plantation d'arbres et d'arbustes champêtres en vue de réaliser un coin nature sur un terrain communal à Courset.
- Réalisation d'une clôture pour du pâturage, sur un coin nature existant à Réty.

2-6 Renforcement du réseau des murets

- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a fait appel à l'association d'insertion Rivages Propres pour réaliser les travaux sur les murets d'Audresselles et de Bazinghen. Ceux-ci emploient deux techniques différentes et sont situés sur des chemins de passage.
- Des formations ont eu lieu afin de pouvoir multiplier sur le territoire ce type d'interventions, respectueuses de la technique traditionnelle.
- Inauguration des murets de Bazinghen et Audresselles réalisée le 20 septembre devant une centaine d'élus (à Bazinghen) ;
- Journée de sensibilisation le 20 septembre à Colembert avec une dizaine de participants ;
- Formation d'une quinzaine d'employés communaux, salariés, artisans et associations d'insertion.
- Cette action, au vu de la participation des acteurs, notamment lors des formations seront reconduites en 2015 sur d'autres sites.

2-7 Inventaires des usages liés aux sites naturels

- L'étude sur l'histoire des lieux d'extraction abandonnés est en cours de finalisation. La phase d'inventaire et de compilation des données écrites a été réalisée et le rapport, ainsi que des rencontres avec les habitants sont en cours.
- La collecte de témoignages spécifique réalisée sur la cimenterie de Lottinghen par un collecteur bénévole du Parc a fait l'objet d'un "café mémoire", le 2 octobre dernier. Ce café mémoire a accueilli une quarantaine de personnes. Il avait pour but de présenter le travail réalisé du bénévole et de permettre à d'autres habitants du village de découvrir son histoire au travers des souvenirs des habitants.



Observatoire de la biodiversité et amélioration de la connaissance naturaliste

3-1 État zéro de l'observatoire sur la biodiversité

3-1-1 État zéro

- Dans le cadre du renouvellement de la Charte et de l'enjeu majeur identifié sur la biodiversité, une réflexion sur un outil lié à la connaissance de la biodiversité à l'échelle du Parc a été menée. Élaboration de la méthodologie de l'Observatoire de la Biodiversité du Parc et validation avec les partenaires. Dispositif qui se base sur les plans de veille et d'action à l'échelle nationale, régionale et locale, complétés par les données recueillies ponctuellement et localement, dans un souci de représentativité territoriale, sur l'ensemble du territoire du Parc et de cohérence avec les outils et plateformes existants (RAIn, Digitale, SIRF...). 227 espèces de faune, flore et fonge composent cet Observatoire. Un recueil des données pour chaque groupe d'espèces identifiées dans l'Observatoire sur la période 1990-2014 a été également réalisé.
- Production d'un bilan technique et naturaliste sur la trame écologique du territoire du Parc « Biodiversité en Caps et Marais d'Opale – État des lieux et retours d'expérience pour le lancement de la charte 2013-2025 –

3-1-2 Bio-indicateurs forestiers

- Lancement de la consultation pour l'étude
- Bureau d'études retenu (ALFA Environnement) et prestation démarrée

3-1-3 Groupes peu connus

- L'année 2014 aura constitué une année remarquable pour l'amélioration de la connaissance. Plusieurs groupes d'insectes ont été étudiés dans l'espoir de dégager des spécificités propres aux milieux naturels du Parc.
- Les fourmis ont été inventoriées sur les milieux littoraux et coteau calcaire (RNR du pré communal d'Ambleteuse (8 espèces) et RNR du Mont de Couple (5 espèces). Par ailleurs, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels, un effort de prospection a été porté sur le secteur de Dannes-Camiers pour essayer de mieux comprendre les interactions entretenues entre l'azuré de l'ajonc, papillon à enjeu du Parc, et les fourmis. En effet, les chenilles de ce rhopalocère sont myrmécophiles, elles sont entretenues par les fourmis qui se nourrissent du miellat sécrété par les chenilles. 8 espèces ont été inventoriées.
- Les papillons de nuits ou hétérocères ont également fait l'objet de prospections ciblées. Il s'agissait d'inventorier une grande diversité d'habitats naturels pour disposer d'une première idée quant au potentiel de ces milieux. Les grands ensembles représentatifs du Parc tels que forêts, dunes, coteaux et marais ont été inventoriés. 213 espèces ont pu ainsi être inventoriées durant deux sessions (juin et août) dont 126 pour le seul site du communal d'Écault.

3-2 Plan d'actions espèces et milieux

- Recherches de partenaires pour des études pour les plantes sauvages alimentaires. Convention réalisée.

3-3 Réseau des observateurs nature

- En 2012, constatant la difficulté d'appréhender l'ensemble du territoire par les seuls techniciens du parc, émerge l'idée de créer un réseau d'observateurs susceptibles de partager des observations remarquables, ou encore des interrogations. Durant deux ans ce réseau connaît un accroissement constant pour atteindre une centaine de contacts en 2014.
- Son animation repose sur trois orientations :

- Le développement des sciences participatives permet, grâce aux nouvelles plateformes (vigienature par exemple), de rendre l'observation de la nature accessible et ludique pour tous. De nombreux observatoires sont relayés par ces observateurs comme l'observatoire des oiseaux au jardin
- Le développement des bases de données régionales (SIRF), qui, en favorisant le diagnostic du territoire, a permis en lien des observateurs locaux d'investir des espaces vides de connaissance, en y associant le public. (Bouquehault, Vieil Moutier en 2014)
- La formation continue en proposant des interventions originales sur la faune (oiseaux, coccinelles) ou la flore (formations botaniques, découverte des orchidées des coteaux) grâce à des partenaires régionaux.
- Depuis 2 ans, l'année se clôt par une traditionnelle « soirée des observateurs » où un bilan de l'année écoulé est réalisé.
- En 2014, 10 sorties estampillées « observateurs » ont permis la participation de 75 personnes, soit 7,5 personnes par animations.



Caps et Marais d'Opale, carrefour remarquable pour l'avifaune migratrice

4-1 Étude pluriannuelle sur les couloirs de migration

- Un travail conséquent de recueil de l'information naturaliste relative à la migration dans le Déroit du Pas de Calais, en lien avec les partenaires concernés en France, en Grande-Bretagne mais aussi en Belgique et Hollande a été réalisé, donnant lieu à :
 - La production d'un ouvrage de synthèse : « La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais » – synthèse et analyse des données récentes par le PNR des Caps et Marais d'Opale en lien avec le GON, la Station ornithologique du Cap Gris Nez, Cap Ornis Baguage. Ouvrage de 204 pages réunissant les méthodes et techniques, et des monographies pour plus de 110 espèces d'oiseaux migrants. La version anglaise est également finalisée.
 - La réalisation de 2 journées d'échange sur la migration littorale des oiseaux les 4 et 5 avril 2014 réunissant les partenaires français, anglais, belges et néerlandais
 - La production d'une exposition « Qu'est-ce que la migration » avec 10 panneaux roll-ups et qui est mise à disposition des différents partenaires du Parc.

Projet 5-Préservation et valorisation des sites géologiques remarquables : vers un label Géopark

- Pas d'action sur ce projet en 2014



Projet 6

Expérimenter et accompagner pour la transition énergétique

6-1 Accompagnement sur la transition énergétique

6-1-1 Animer l'espace Info->énergie

- Environ 400 personnes renseignées en 2014.
- 36 animations qui ont sensibilisé 700 personnes. Ces chiffres ont répondu à l'objectif fixé.
- Néanmoins, on se donne l'objectif de faire connaître davantage l'EIE du PNR et d'augmenter le nombre de contacts. Pour cela, il faudra contacter les EPCI pour leur proposer des permanences locales.
- Aussi, l'objectif est de planifier plus tôt les animations et en proposer des plus spécifiques (du type balades thermiques). Caler des animations en adéquation avec l'ambition TEPOS, plus basées sur les énergies renouvelables et les bâtiments à énergie positive ou BBC.

6-2 Accompagnement des entreprises artisanales en écorénovation du bâti traditionnel

- En 2014, cinq soirées d'informations pour tous sur l'écorénovation du bâti ancien "Brèves de maisons, brèves de comptoir" et un stage pratique sur l'isolation naturelle à destination des conseillers info-> énergie de la Région ont été proposés.
- 105 personnes (habitants, artisans, élus) ont participé à ces cinq soirées et 19 conseillers info->énergie au stage pratique (en juin).
- Fort de ce bilan, une édition 2015 est prévue pour les soirées "brèves de maisons, brèves de comptoir", dont une s'attachera à présenter les labels et qualifications des artisans. De même, un second stage pratique est prévu pour les conseillers info->énergie sur un thème spécifique de l'habitat ancien (inertie, humidité...).
- Le guide audits énergétiques dans le bâti traditionnel a été utilisé et diffusé lors des brèves de maisons, des stages pratiques, des rendez-vous personnalisés des Espaces Info-Energie ainsi que lors des animations des EIE (balades thermiques, salons, conférences...). En 2015, la même démarche sera utilisée pour valoriser cet outil.
- Un premier guide intitulé "Audits énergétiques dans le bâti traditionnel" a été rédigé en 2013. Ce guide basé sur le résultat de diagnostics réalisés sur trois types de bâtis employant des matériaux traditionnels (craie, terre crue et grès) a permis de révéler leur comportement (hygrométrie, inertie, etc.).
- De ce guide, associé aux nombreuses questions que se posent les habitants, les élus et les artisans, est née l'idée d'éditer un guide sur l'écorénovation en Caps et Marais d'Opale, "Comment isoler et sauvegarder les maisons anciennes ?". Ce document prend la forme d'un "pas à pas" destiné aux porteurs de projets souhaitant rénover ce type de bâti sans le dénaturer.
- Ce guide de l'éco-rénovation a été édité en 2000 exemplaires. De nombreux partenaires se sont joints au Parc pour rédiger ce document : CAPEB, CAUE 62, MPF (délégation 62), la Fondation du Patrimoine (délégation 62), Campagnes Vivantes, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région. Inclus dans le cadre d'un programme européen INTERREG IV, il apporte également des solutions à la rénovation énergétique d'un matériau qui se trouve de part et d'autre de la frontière belge : la terre crue, mais aussi la brique.
- Ce guide éco-rénovation a été envoyé aux élus du Parc, aux chambres consulaires et aux partenaires. Il est donné aux habitants ayant un projet d'éco-rénovation et aux artisans souhaitant élargir leurs compétences. Il est utilisé lors de rendez-vous dédiés à l'isolation (soirées brèves de maisons, stages pratiques, conférences, permanences de l'EIE du Parc...).
- Six fiches sur la restauration et la sauvegarde du petit patrimoine bâti ont été réalisées : puits, pigeonniers, clôtures, pavages, fours à pain et dépendances agricoles. On retrouve dans ces fiches l'historique des différents ouvrages ainsi que des astuces, des exemples de restauration réussie, des contacts utiles... Elles

n'ont pas été imprimées mais sont téléchargeables sur le site Internet du Parc. D'autres fiches pratiques seront rédigées par la suite, sur les enduits terre par exemple.

- Une journée de stage pratique sur l'étanchéité à l'air dans une maison en ossature bois isolée avec de la laine de bois (Doudeauville) a été proposée et encadrée par deux agents du Parc et un bureau d'études spécialisé dans l'étanchéité à l'air. Treize personnes (dont 2 artisans) ont participé à cette journée. Un test de détection des fuites a été réalisé à la fin de la journée sur les parties de la maison isolées pendant le stage.
- Des contacts ont été pris avec le lycée Edouard Branly, le lycée Bernard Chochoy ou le CFA d'Hesdigneul. En effet, ces lieux de formation disposent de plate-forme d'étanchéité.
- En 2014, le Parc a accueilli deux formations FeeBat modules 1 et 2, dans le cadre du Plan 100 000 logements Pays Boulonnais. L'objectif était de permettre aux artisans locaux de bénéficier d'une formation à proximité et d'accéder au label RGE. Très bonne participation : 18 artisans à la première formation et 17 à la seconde.
- Le Parc a participé à la démarche plan 100 000 logements du Pays Boulonnais. Les acteurs concernés par le bâtiment/le logement ont été associés à la démarche afin de constituer le "groupe de travail 100 000 logements". Il s'agit des intercommunalités du Pays, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région, du Lycée Branly, du CFA d'Hesdigneul, du CUEEP, des associations logement, du CG, de la Région, du Parc... Des réunions ont été organisées afin d'élaborer collectivement le plan d'actions 2014. Il y a eu une très bonne participation des acteurs aux réunions. Le plan d'actions constitué s'est révélé riche de part sa diversité d'actions et les publics visés (jeunes en formation, jeunes en recherche d'orientation, artisans, habitants, Bureaux d'études...).
- Sur le Pays de Saint-Omer, la démarche Plan 100 000 logements est également engagée. Le Parc est associé par thématiques (exemple : réhabilitation du patrimoine public) et non dans la stratégie globale de la démarche.
- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale avec l'aide des membres du Groupe Torchis-terre crue a :
 - mis à jour l'exposition "Torchis dans le Pas-de-Calais". Cette exposition a été présentée 5 fois depuis sa réalisation. Un jeu de l'exposition est en prêt au CAUE 62, l'autre au PNR pour les communes ou partenaires locaux qui souhaiteraient l'exposer ;
 - édité deux Lettre du Groupe torchis : un des deux numéros traitaient d'exemples contemporains de construction à base de terre crue
- La Lettre du Groupe torchis, après avoir été portée par le PNR pendant plusieurs années va être reprise par le CAUE 62. Ce transfert permettra une couverture plus large de diffusion des informations.
- Des conseils aux particuliers et collectivités ont également été donnés sur la restauration de ce patrimoine.
- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale passe chaque année une convention avec l'association Maisons Paysannes de France. Cette convention couvre la réalisation de journées de sensibilisation et de pratiques aux bonnes techniques de restauration du patrimoine à pans de bois torchis. Trois journées ont été proposées : une journée de pratique et de découverte de la technique de pose et de réparation du torchis ; une journée autour de l'enduit de protection (ces deux journées ont eu lieu à Wismes) ; une journée de découverte de l'utilisation de la terre crue dans la décoration.
- Ces journées sont très appréciées du grand public et sont en général remplies (entre 12 et 15 participants). Elles sont l'occasion d'échanges avec les habitants soucieux d'apporter les bonnes techniques de restauration / décoration de ce patrimoine très fragile et méconnu.
- En 2011 et 2013, le PNR a suivi deux inventaires des bâtiments en torchis sur des parties de son territoire. Ces inventaires ont été repris sur une carte interactive accessible pour tout internaute désireux d'en connaître un peu plus sur le patrimoine à pans de bois torchis du territoire : www.parc-opale.fr/carto.
- Suite à cette carte, et en accord avec le service du Patrimoine culturel de la Région Nord Pas de Calais, il a été décidé de réaliser un travail plus scientifique, permettant de valoriser une partie de l'inventaire dans la base de données nationales Mérimée. L'intégration de fiches sur ce type de patrimoine lui garantit une certaine reconnaissance. A ce jour, la base de données Mérimée, pour la Région, ne reprend aucun de ces édifices. Il avait été proposé d'affiner ce travail sur le territoire de la Communauté de communes de la Région Ardres-Vallée de la Hem, qui présente un patrimoine en torchis riche. Reversement attendu d'une vingtaine de fiches dans la base de données Mérimée avec l'aide du Service du patrimoine culturel de la région NPDC. Ce reversement permettra d'envisager d'autres reversement de fiches sur le patrimoine bâti local. Il le rendra plus accessible du grand public.



Expérimentation des opérations en appui de la structuration des filières bois construction et bois énergie

7-1 Structuration de la filière bois construction

7-1-1 Susciter la commande publique et privée de projets bois de construction

- Sensibilisation des élus au bois construction et à l'appel à candidature régional : courrier à toutes les communes et EPCI du Parc
- Réunions d'information et participation à des manifestations :
 - 13/02/2014 : 183 élus conviés = 11 présents
 - 13/05/2014 : 183 élus conviés = 23 présents
 - Journée de l'herbe 15/05/2014 : 450/500 visiteurs
 - Marché aux initiatives du Parc 28/06/2014 : ensemble des délégués du PNR
 - Samedi 4 octobre 2014 à Licques : 20 personnes sensibilisées
- Voyage d'étude sur le bois construction en partenariat avec la maison du bois d'Auchy les Hesdin : 183 élus conviés = 11 élus présents (des Caps et Marais d'Opale).
- Sensibiliser les acteurs et prescripteur de la filière bois à l'appel à candidature par le biais de courriers, mails et rencontres :
 - Mails : 26 contacts d'organismes publics, 12 contacts au sein de bailleurs sociaux, 35 architectes et associations, 1 journaliste
 - Rencontres : Saint-Omer développement, ONF CRPF, COFNOR, Menuisiers, Scieurs
- Accompagnement des porteurs de projets pour l'appel à candidature régional :
 - Sans suite : Laurent Maillard, entrepreneur de travaux agricoles, hangar de stockage plaquettes de bois ; Bruno Leduc, agriculteur, nouveau bâtiment élevage ; Mairie de Ferques, projet RENOUEUR ; Mairie de Guines, Projet RENOUEUR ; Mairie de Senninghem, atelier technique.
 - En cours : Mairie de Desvres, minoterie de Desvres, projet « Habiter demain » ; Communauté de communes de Desvres-Samer, rénovation de la ferme de la Suze pour la nouvelle maison du cheval Boulonnais ;
 - Futur : mairies de Baincthun, Wierre au bois, Zouafques, Vaudringhem, Clairmarais.
- L'ensemble des actions a permis de sensibiliser les élus du Parc à l'utilisation du bois, et plus spécifiquement du bois local, dans la construction. Le manque d'informations, le contexte de crise et d'élection ainsi que la pauvre structuration de la filière bois sur le territoire, faisait que les communes n'étaient pas portées sur le bois construction dans leurs projets. Ce gros travail de sensibilisation a permis de faire émerger des projets, qui malheureusement ne pouvaient pas tous rentrer dans les critères de l'appel à candidature de la Région. L'appel à candidature n'est pas très accessible aux privés. De nouvelles communes ont fait connaître leurs projets de construction. Leur accompagnement est donc prévu pour l'année 2015. De plus, des prototypes de bâtiments agricoles sont à l'étude, afin que l'accès à des bâtiments en bois locaux soit plus accessible pour les privés du secteur agricole. Cette phase permet d'augmenter la commande de bois locaux, permettant la structuration de la filière sur le territoire dans une dynamique de filière courte. La prise de conscience du potentiel des essences locales dans la construction, des filières courtes et du développement durable devraient permettre l'augmentation du nombre de projet de construction en bois local, qui nécessiteront d'être accompagnés.

7-1-2 Soutenir les initiatives des entreprises impliquées dans une dynamique de filière courte

- Relais d'appel à projet ou candidature, de Nord Picardie Bois et autres structures partenaires, aux professionnels du territoire : 19 entreprises par email et 31 entreprises par courrier
- Participation à l'élaboration de la convention entre le PNR et la chambre des métiers et de l'artisanat.
- Rencontres avec les professionnels du territoire pour cerner leurs activités et besoins d'accompagnement.
- Première réflexion sur la marque Parc pour les produits du bois (bardage et parquet).
- Réalisation d'un atelier découverte de 3 systèmes constructifs de murs en bois locaux avec isolation chanvre. Plus de 30 participants : architectes, scieurs, menuisiers, bureau d'étude, particuliers, élèves et professeurs. Distribution de documents techniques relatifs aux bois locaux.
- Étude sur des modèles constructifs de bâtiments agricoles en bois locaux (par Ingébois et Ariétur), en partenariat avec la région, Nord Picardie Bois, la chambre d'agriculture, le label rouge Volailles de Licques et 3 charpentiers invités et impliqués.
- Création d'un annuaire des professionnels de la filière bois du territoire. Distribution en 800 exemplaires.
- Invitation des professionnels à la participation d'une visite du Théâtre de l'éco-construction et de RéhaFutur du CD2^e. 83 invités ; 9 présents.
- Participation à l'élaboration du contrat de filière Nord-Pas-de-Calais Picardie.
- Les différentes actions ont permis de créer des liens avec les professionnels de la filière bois du territoire et d'identifier les premières difficultés. Les professionnels sont demandeurs : la réalisation de l'annuaire a reçu 15% de réponses qui ont été prises en compte et plus encore hors délai. Un important travail d'enquête reste à faire pour sensibiliser, mobiliser et identifier les besoins des professionnels qui n'ont pas encore été rencontrés. L'implication au sein du contrat de filière interrégional a permis de rencontrer l'ensemble des organismes mobilisables autour du bois et des entreprises. La deuxième année d'expérimentation sera donc résolument tournée vers les entreprises et leur accompagnement dans la structuration de la filière bois sur le territoire.

7-1-3 Mettre en ouvre le plan forêt régional dans un équilibre des usages

- Animation du débat en interne : distribution de documents, informations aux techniciens ; animation de deux réunions internes afin de définir la position des techniciens ; rédaction d'un compte rendu.
- Participation au groupe « peuplier » national de la fédération des Parcs ; rencontre des autres parcs à Paris.
- Les débats en interne ont permis de rejoindre l'ensemble des techniciens autour d'une position commune au sujet du peuplier. Le groupe au niveau national permet d'échanger sur les problématiques dans les autres parcs et de partager des solutions. La fédération des parcs est intéressée à ce que le Parc présente l'outil SCOB aux autres parcs. Un travail avec le CRPF pour produire un document technique pourrait être envisagé dans le cadre de la convention de partenariat nouvellement signée. Face à la prise de valeur du bois de peuplier et aux nouveaux débouchés, il est important de considérer la possibilité d'un nouvel engouement pour la plantation de cette espèce en monoculture. Le parc peut intervenir en amont en conseillant sur les types de plantation et les variétés pour le bois construction.

7-1-4 Développer le débardage hippomobile des bois en forêts publiques et privées

- Rassemblement des acteurs du débardage pour développer un plan d'action : deux réunions avec forestiers, débardeurs, universitaires, représentant du monde du cheval ; rédaction d'un appel à intérêt auprès des laboratoires universitaires.
- Rencontre avec Maxime Lassalle, Nord Picardie Bois, pour l'élaboration de programmes de recherche.
- Travail avec deux laboratoires sur le débardage forestier avec le cheval boulonnais.
- Rencontre avec l'ensemble des services de la région pour la mobilisation de fonds.
- Accompagnement du laboratoire CALHISTE dans la recherche d'un partenariat avec une association pour répondre à l'appel à projet « chercheurs-citoyens ».
- Accompagnement du laboratoire GRECAT pour la prise en compte d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du programme européen ADAFOR en partenariat avec la Maison du Bois d'Auchy-les-Hesdin.
- Rencontre avec CRPF intéressé par l'impact que le débardage pourrait avoir sur la mobilisation des bois en forêt privée et la protection des sols.
- La demande est très forte autant du côté des professionnels, des forestiers et des protecteurs de la race Boulonnaise. Cependant, il manque un maître d'ouvrage avec les fonds pour financer de telles études. Ces études permettront d'aiguiller les premières orientations de la maison du cheval en ce qui concerne le débardage à cheval. Produire un cheval de travail adapté, éduquer les chevaux au travail en forêt, former un nombre suffisant de meneurs etc. Ces études permettront également de renseigner les forestiers sur le volume de bois mobilisable sur le territoire du parc, mais aussi peut-être de sensibiliser un plus grand nombre

de propriétaires forestiers à l'aménagement de leurs forêts par le biais de méthodes d'exploitation plus douces. Une fois les freins levés à l'utilisation du cheval en forêt, le déploiement de ces méthodes à l'échelle du territoire permettra la mobilisation des bois, l'entretien du patrimoine forestier et de la qualité des sols.

7-2 Structuration de la filière bois énergie

7-2-1 Maillage bocager et systèmes agricoles

- 10 projets d'agriculteurs ont été accompagnés (Landrethun-les-Ardres, Bournonville, Brunembert, Selles, Pihen-les-Guînes, Verlincthun, Hardingen, Brunembert, Halinghen, Leubringhen), 5 de ces projets ont fait l'objet d'une étude de faisabilité technico-économique, 3 chaudières ont été installées pour une puissance de 395 kW (Landrethun-les-Ardres, Killem, Lottinghen), 3 dossiers de demande de subvention déposés (Landrethun-les-Ardres, Killem, Pihen-les-Guînes). Les ressources en bois de ces exploitations n'étant pas suffisantes pour les projets concernés, il n'y a pas eu de rédaction de plans de gestion pour ces projets.
- Présentation et témoignage bois énergie à destination des agriculteurs à Fauquembergues le 20 février 2014 (partenariat Enerlya).
- Stand lors de la Fête de l'Herbe à Hardingen le 15 mai 2014.
- Visite de chaudière à destination des agriculteurs du bassin versant de Nielles-les-Bléquin le 2 juillet 2014 (5 personnes).
- Les agriculteurs possèdent de la ressource en bois à valoriser. L'installation d'une chaudière est rentable quand l'exploitation a de gros besoins énergétique (élevage de veaux gras, atelier de transformation lait, etc).

7-2-2 Chaudières collectivités et opérateurs publics et privés

- 5 projets de collectivités ont été étudiés (Esquerdres, Ferques, Recques-sur-Hem, Escœuilles, Ruminghem), 3 sont toujours en cours (Ferques, Recques-sur-Hem, Escœuilles), 5 pistes de projets : Desvres, Syndicat mixte du Parc, Zouafques, Clairmarais, Baincthun.
- Réunion de sensibilisation des élus le 13 juin 2014, suivi d'un voyage d'étude le 27 mai: 15 participants.
- 4 visites chaudières ont été réalisées dans le cadre des journées découverte à destination des élus de la CCDS (90 participants), CCPL (87 participants), CASO (90 participants), Recques-sur-Hem et Ruminghem (4 participants).
- L'émergence de projets bois énergie dans les communes suit les temps de projet des collectivités et sont à accompagner sur plusieurs mois, voire années.
- De nombreuses pistes sont à étudier, notamment suite au renouvellement des conseils municipaux en mars 2014.

7-2-3 Structuration de la filière bois énergie

- Le suivi 2014 de la structuration de la filière bois énergie sur le territoire du Parc a permis de tirer les analyses suivantes : les ressources en bois sont présentes sur le territoire, principalement chez les agriculteurs. Les besoins énergétiques le sont également. L'investissement dans une chaudière bois est pertinent quand les besoins sont assez importants, que le site est adapté et le type d'énergie plutôt coûteuse (électricité, gaz, etc.). Le déroulement des projets de communes se fait sur un laps de temps plus important et nécessite un accompagnement sur le long terme. Les projets évoluent plus vite chez les agriculteurs mais les exploitations doivent consommer beaucoup d'énergie pour que le projet soit pertinent.
- A l'heure actuelle, sans subventions financières, les projets bois énergie ne se concrétiseraient pas. Et sans une animation de terrain, la prise de connaissance des aides à disposition, la mise en relation des différents acteurs de la filière ne se feraient pas. On constate sur le terrain un besoin de sensibilisation important, la plupart des élus et agriculteurs ne connaissant pas bien les caractéristiques de la filière bois énergie (différence granulés/plaquettes, fourchette d'investissement chaudière bois et temps de retour sur investissement, etc.).
- État des lieux 2014 sur le territoire :
 - Nombre de chaudières à plaque : puissance cumulée connue : 6.05 MW (dont agriculteurs 750 kW, collectivités territoriales : 2 500 kW, entreprises : 2 800 kW)
 - Nombre de broyeurs : 4
 - Volumes de plaquettes produites et consommées par des agriculteurs : 450 MAP.
- Par ailleurs, un travail partenarial mené avec l'inter-profession Nord Picardie Bois, les pôles universitaires de Lens et Lille ont permis d'aboutir à la réalisation en 2015 d'une étude de structuration de l'approvisionnement

bois énergie sur le territoire du PNR CMO. Cette étude sera menée en partenariat par les laboratoires de recherche des universités de Lille et de Lens, avec l'appui technique du PNR CMO et de Nord Picardie Bois.

7-2-4 Communication et réseaux régionaux et transfrontalier

- Organisation d'une visite de la 1^{ère} chaudière à balles de bois installée en France (Ronckier), dans le cadre de la journée de clôture du 1^{er} programme TERCO (60 personnes). Tenue d'un stand d'information à destination des élus lors de l'assemblée du territoire du 27 juin 2014). Organisation d'une visite de chaudière à destination du grand public le 4 octobre 2014 (15 personnes).
- Co-organisation de la Semaine du Bois Énergie 2014, en partenariat avec la Maison du Bois, la FDCUMA, le GEDA de Beaurainville et l'association Energéthic : conférences, visites de chaudières, démonstration de matériel, inauguration de chaufferie (350 personnes).
- 3 articles parus dans la presse spécialisée : Agri-Ambition (chaudière M. Larue), Horizon agriculture (chaudière M. Larue) et bioénergie (chaudière M. Ronckier).
- Mise à jour et augmentation de la plaquette bois énergie à destination des agriculteurs (partenariat européen) : 5 000 exemplaires. Co-rédigé Inagro et Maison du Bois.
- Réalisation et impression d'un document de communication à destination des collectivités : 800 exemplaires. Co-rédigé Inter-Parcs et Maison du Bois.
- Participation aux groupes de travail inter-parcs et Maison du Bois, Inagro.



Finaliser les plans de circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble du territoire

8-1 Diagnostic des chemins ruraux, animation et accompagnement des collectivités

- Durant l'été 2014, le bureau BIOTPE a été choisi et a effectué un diagnostic de terrain (phase 1) jusqu'en novembre 2014. Il a produit un rapport intermédiaire qui a été envoyé le 15/12/14 à la préfecture de Région, comme cela avait été demandé.
- Les chemins ruraux situés dans le périmètre d'étude "secteur à enjeux écologiques Majeurs" du PNR, situés sur 130 communes ont été audités; Biotope a numérisé les données sur des cartes communales où apparaissent les préconisations de réglementation (5 niveaux de réglementation).
- Outre une analyse de la bibliographie existante, des entretiens ont été réalisés, puis 2 réunions techniques ont été mises en place en novembre avec les partenaires technique et les élus locaux.
- Le diagnostic des chemins a été réalisé sur des centaines de chemins ruraux et a permis de soulever des incohérences de terrains.
- Les entretiens avec les techniciens et les élus ont permis de connaître les attentes des uns et des autres, de soulever de nombreuses questions essentielles et d'envisager quelques suites à donner à cette problématique.

8-2 Animation du réseau des estaminets-randonnée

- Deux animations culinaires avec Pépée LE MAT qui anime chaque jour l'émission LA MARMITE à France BLEUE NORD. Pépée Le Mat aime à mettre en valeur lors de ces émissions les gens qui cuisinent les produits de terroir.

- Formation E. Tourisme avec la C.C.I. Calais Côte d'Opale. Ils étaient 6 estaminets randonnée à se former au E. Tourisme, afin d'être lisibles sur la toile. Cela leur a permis de s'initier à faire une page Facebook professionnelle.
- 3 soirées en conseil et rénovations de l'habitat « Brèves de maison, brèves de comptoir » se sont déroulées dans les Estaminets randonnée de St Martin Choquel le 20 février, à Bazinghen le 17 avril et à Licques le 19 juin.
- Réalisation de la Route des Jeux anciens avec la collaboration de 8 Estaminets randonnée. La mise en réseau est faite avec l'ADRT du Pas de Calais, l'Office de Tourisme de St Omer, la Maison de la Bataille à Noordpeene, et l'office de Tourisme de Watten. 7 circuits d'une demi-journée à une journée, ont été réalisés afin de mettre en valeur les Jeux anciens dans les estaminets randonnée. Édition et diffusion d'un dépliant.
- 3 séries de contrôles dans les Estaminets Randonnée ont été réalisés. Ils vérifient le bon fonctionnement des établissements et permettent de voir ce qui ne fonctionne pas.
- L'Estaminet Randonnée de Coulomby a reçu le Label de Qualité Commerce par la C.C.I. Grand Lille.
- L'Estaminet Randonnée de Wismes a reçu le Label Artisan en Or.
- Accessibilité des établissements : dans le cadre de la loi de janvier 2015 sur l'accès à tous dans les établissements recevant du public, le syndicat mixte du Parc a commandé à l'Association des paralysés de France, un diagnostic « accessibilité » pour 10 établissements du réseau ; Chacun des propriétaires a reçu un compte-rendu du diagnostic, ainsi que la CCI Grand Lille, qui est partenaire du Label.
- Patoisades 2014 : 8 soirées spectacles Patoisades ont été réalisées en partenariat avec le syndicat mixte du Parc sur l'aspect communication.
- Salons 2014 : participation de 3 Estaminets randonnée (St-Martin-Choquel, Wismes et Tournehem/Hem) au Salon Rando rêva en mars. (5 000 dépliant ont été réalisés pour le salon de Lille et de Bruxelles). En effet, le syndicat mixte du Parc sollicite ses partenaires locaux pour la diffusion de ses documents de promotion (notamment l'ADRT 62, les Offices de tourisme).

8-3 Accompagnement des projets de développement touristique

- Participation au groupe de travail avec ENRx et les trois Parcs naturels régionaux :
 - projet de développement de « défi-santé » en lien avec la DRJCSC, l'IRFO, l'IRBMS et les mutualités françaises ;
 - projet de formation en lien avec l'avenant de qualification « gîte Forme, nature et bien-être » destinés à des partenaires locaux (Office de tourisme, gîtes de France, association de randonnées, intercommunalités,etc.) ;
- Participation, avec les Gîtes du Nord-Pas-de-Calais, ENRx et les trois Parcs, à la réflexion sur un avenant « forme, nature et bien-être » pour les hébergements labellisés Gîtes de France. En effet, nos territoires voient se développer des manifestations de type sports de nature ; il s'agit d'améliorer l'accueil des sportifs et leurs familles avec une prise en charge spécifique.
- Signature de la convention de partenariat entre ENRx, Gîtes de France Nord-Pas-de-Calais et les trois PNR régionaux officialisant la collaboration mise en place depuis plusieurs années, (le développement du tourisme durable, et la valorisation du patrimoine arboré, fruitier et légumier régional).
- Participation au réseau régional Gîte Panda, et animation du réseau des Gîtes Panda sur le territoire du Parc naturel régional (l'association des Gîtes de France est maintenant animatrice du Label ayant signé une convention d'utilisation de la marque passée avec WWF pour 5 ans) ; attente de labellisation Panda pour deux Gîtes : St Omer et Desvres ; et suivi du projet de Gîte Panda à Saint-Martin-Choquel.
- Participation au comité technique du schéma de randonnée du Pays Boulonnais.
- Participation au comité technique du programme Cool tourism animé par l'ADRT 62 « Pas-de-Calais tourisme ».
- Participation au groupe de travail animée par l'ADRT 62 sur la mise en place de la boîte à outils pour sensibiliser les acteurs locaux du Label Grand Site au tourisme durable.
- Participation au groupe de travail technique sur la stratégie Vélo dans le Pas-de-Calais, animée par l'ADRT 62.
- Participation au groupe de travail inter- parcs tourisme durable-sports de nature, notamment sur la réflexion du tourisme solidaire sur le territoire de Parc.
- Participation au séminaire tourisme de la fédération des Parcs naturels régionaux.
- Mise à disposition de joëlettes auprès de la Société ISNOR plusieurs mois dans l'année.
- Prêts de joëlettes lors de manifestations spécifiques « tout public » auprès d'associations locales ou gîtes de France en faisant la demande.

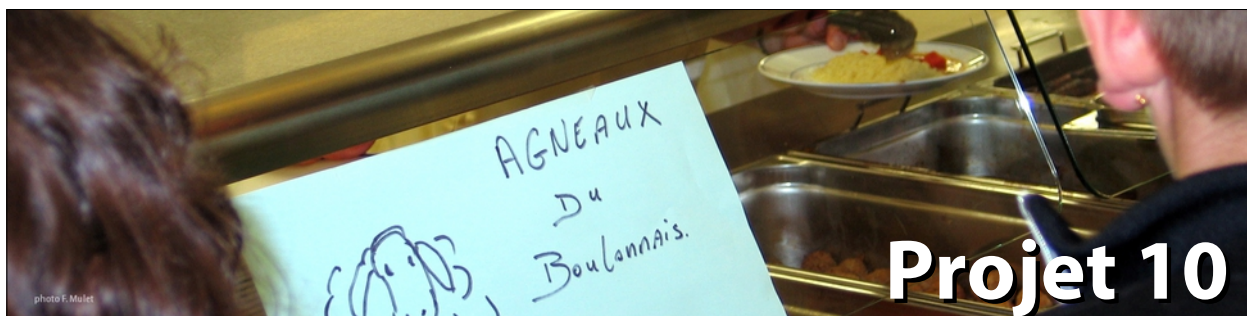
- Participation au groupe de travail technique pour la création d'une filière éco-événement dans le pays de Saint-Omer (cahier des charges et groupe de suivi technique).



Renforcer le partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et avec les Chambres des métiers

9-1 Convention avec la Chambre des Métiers avec accompagnement

- Le syndicat mixte du Parc et la chambre de métiers et de l'artisanat ont signé une convention de partenariat pluri-annuelle le 29 novembre 2014 . Cette convention définit un cadre d'actions communes à mener pour appuyer les artisans acteurs du développement durable , notamment dans les domaines de l'éco-rénovation, des économies d'énergie et de ressources , et de la mise en œuvre de l'économie territoriale de proximité.



Développer les démarches agricoles en circuits courts

10-1 Accompagnement de projets collectifs de valorisation des produits agricoles en circuits courts

10-1-1 Filière opération jus de pomme

- En début d'année 2014, le Parc naturel régional avec l'appui du CRRG a accompagné techniquement le projet d'un jeune agriculteur dans son projet d'installation basé sur le développement d'un atelier de transformation de fruits en jus. Une visite chez deux prestataires installés dans le Nord (Avesnois, Genech) a permis à l'agriculteur de découvrir le matériel nécessaire et les conditions de travail efficaces. Cette rencontre a conforté le projet de l'agriculteur qui a investi dans le matériel adéquat pour mener une première campagne de prestation à l'automne 2014. L'atelier n'est pas mobile et reste à la ferme de l'exploitant située à Doudeauville.
- En parallèle, une première rencontre a été organisée le 28 juin 2014 à Crémarest à destination de tous les agriculteurs du Parc naturel régional bénéficiaires d'opérations de plantations de verger haute tige. Cette réunion co-animée avec le CRRG a rassemblé 5 personnes pour la plupart non agriculteurs.
- Ce faible engouement conduit à revoir la démarche de sensibilisation et à s'orienter sur un contact plus direct avec les agriculteurs pressentis, au potentiel de développement de la filière "jus de pomme" (ferme de vente directe, valorisation actuelle des fruits, verger haute tige de grande surface,...). Des contacts seront donc entrepris auprès d'agriculteurs pour les sensibiliser à la valorisation de leur verger, les accompagner

techniquement dans la gestion de la récolte et les choix variétaux et envisager des essais de transformation pour l'automne 2015.

10-1-2 Animation du groupe Agrilait

- L'association "Prairies du Boulonnais" comporte 7 exploitations agricoles qui souhaitent transformer leur lait de manière collective. Une rencontre a eu lieu en milieu d'année car il y avait un souhait de l'Association de bénéficier d'une plus grande autonomie, souhait justifié par le niveau de maturité du projet.
- Cet échange a permis de définir les nouveaux axes de travail du parc sur ce projet. L'association avait à fournir des informations quant à l'évolution du projet. Malheureusement depuis la dernière rencontre, aucune nouvelle n'a été donnée par ce groupe d'agriculteurs.
- De ce fait, aucun travail n'a été mené sur cette action au 2e semestre 2014.

10-2 Animations pour le suivi du programme de développement de l'agriculture biologique

- Un comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique a été créé. La première réunion a eu lieu en décembre. Il travaille sous la présidence de Claire Sonzogni. Le rôle de ce comité est de veiller à ce que les institutions, les associations, les agriculteurs conventionnels et biologiques travaillent ensemble. En effet, il s'agit d'avoir le même langage sur un diagnostic de territoire. Il s'agit aussi de sensibiliser, d'impliquer davantage les élus des communes. L'objectif est que tous les acteurs co-construisent une stratégie de développement de l'agriculture bio. Une trentaine de participants étaient présents : délégués de l'assemblée du territoire, Gabnor, Geda, Chambre d'agriculture, Aprobio, Frcuma...
- La méthode repose sur une grille d'analyse du territoire.
- Suite à une rencontre entre agriculteurs sur la rentabilité des exploitations, Thierry Maillard (agriculteur conventionnel), représentant la Chambre d'Agriculture et Nicolas Leduc (agriculteur biologique) ont présenté les enjeux communs aux deux types d'agriculture qui ne doivent pas être opposés.
- Actuellement, l'agriculture bio est peu présente sur le territoire du Parc naturel régional. On compte 21 exploitations bio, soit 0.8 % de la Surface Agricole Utile.
- La trentaine de participants présente à la 2e réunion du comité de pilotage (agriculteurs, élus, socioprofessionnels...), s'est répartie en trois groupes pour travailler sur les points forts et les freins par rapport aux premiers axes de stratégie possibles : « Comment développer la production biologique au sein du Parc ? », « Comment développer la commercialisation et la consommation de productions biologiques locales ? », « Volonté politique et pression réglementaire ; entre contraintes et opportunités pour développer l'agriculture biologique ». La dynamique est bien engagée. La prochaine étape entre mars et juin portera sur les premières actions à mettre en place sur notre territoire.
- Une bonne dynamique est engagée. Il est prévu en 2015 lors d'une réunion sept/nov de valider une stratégie et un plan d'actions pour développer l'agriculture biologique sur le territoire du Parc.

10-3 Accompagnement de l'approvisionnement dans la restauration collective par des filières locales

- Une soirée de témoignages a eu lieu en mai sur Guînes sur les expériences réussies d'utilisation de produits agricoles locaux et biologiques. Celle-ci a rassemblé une quinzaine de participants, elle a été co-organisée avec le Sympac (organisme de gestion du Pays du Calais).
- Sur l'aspect augmentation des livraisons des produits des agriculteurs / Rappel des objectifs sur le secteur du Boulonnais :
- Développer l'outil de commande en ligne www.approlocal.fr sur le territoire autour de Boulogne auprès de 11 restaurants collectifs (4 lycées, 4 collèges, un restaurant d'entreprise, une commune, un CCAS) et 12 producteurs
- Pour ce faire, ont été organisées :
 - Réunion de présentation de l'outil le 23 avril 2014 à une quinzaine de collèges du district du Boulonnais lors d'une réunion du Conseil Général des chefs de cuisine
 - Réunion 26/09 au lycée Branly (25 envois, 8 structures présentes)
 - Réunion de présentation de l'outil aux agriculteurs 04/06 (6 participants 2 excusés)
 - Relance téléphonique et par mail (dans les 15 agriculteurs tous ont été appelé au moins une fois)
 - la formation des agriculteurs en fin 2014 - début 2015 a compté 5 agriculteurs

- Bilan quantitatif :
 - comptes producteurs 6 avec des fiches renseignées pour des produits tels que des glaces, des yaourts et fromages, des tartes, pommes et légumes biologiques
 - comptes acheteurs : 4 inscrits, 4 autres intéressés à relancer
- Bonne prestation de la chambre et bonne collaboration chambre/Parc
- Bonne réalisation mais un manque de participants du côté agriculteurs et un manque de commandes réalisées par les établissements de restauration collective (2 seulement depuis le lancement de début décembre) Il est à s'interroger s'il ne faut pas faire participer davantage les agriculteurs participant financièrement à la formation mais faire plutôt des 1/2 journées.
- La démarche vient de démarrer sur le secteur de l'Audomarois. Des réunions d'informations ont déjà rassemblé des établissements scolaires et environ 7-8 agriculteurs. La formation des agriculteurs devrait avoir lieu en mars.
- Une formation sur les aspects sanitaires à destination des équipes de cuisine des communes est également programmée. Une soirée est également prévue pour présenter des témoignages sur les expériences réussies d'achats de produits locaux et bio dans les restaurations collectives pendant la semaine de développement.



Favoriser l'émergence de démarches agro-écologiques

11-1 Programme de sensibilisation sur l'agro-écologie pour les agriculteurs

11-1-1 Sensibilisation aux projets agricoles du Parc

- L'année 2014 a été consacrée à l'organisation des Assises territoriales de l'élevage sur le territoire du Parc naturel régional qui se sont déroulées en deux temps. Le premier en décembre 2013 qui a permis de présenter le diagnostic de la filière élevage et d'organiser des ateliers sur les grands enjeux d'une redynamisation de l'activité avec une identification des premières actions à mettre en place. Lors du second temps en juin 2014 il a été soumis à la commission agriculture du Parc 5 axes de travail prioritaires; Les nouveaux outils d'aide à la décision, la sécurité fourragère, l'environnement, la valorisation des productions et l'intégration de l'agriculture dans un projet de territoire. Ainsi les lettres aux agriculteurs du Parc ont été consacrées principalement au porter à connaissance de ces deux temps forts des Assises territoriales de l'élevage.
- Les perspectives de ce travail portent sur la construction partenariale d'un projet territorial en faveur de l'élevage, notamment dans le cadre du prochain dispositif FEADER.

11-1-2 Animation des programmes agro-écologiques

- Le Parc accompagne un groupe de 10 agriculteurs autour de l'agro-écologie, en partenariat avec le CEDAPAS. Ce projet rassemble des agriculteurs ayant des systèmes et des pratiques innovants qui souhaitent mutualiser leurs expériences. Trois thèmes ont été choisis par le groupe : l'autonomie alimentaire en élevage, le sol, la biodiversité fonctionnelle. Des binômes référents d'agriculteurs ont été nommés pour chaque thème. Les actions prévues autour de ces thèmes portent sur de la capitalisation, de la formation, de l'expérimentation et de la communication. Cette première année avait pour principal objectif d'apprendre à se connaître et de consolider la démarche collective. Les actions réalisées sont :
 - 8 visites de fermes. Le groupe s'est déplacé dans 8 fermes sur les 10 afin de découvrir les exploitations.
 - Une formation de 2 jours sur les auxiliaires en lien avec des partenaires belges (INAGRO). Pour chaque journée de formation, une demi-journée en salle était suivie d'une demi-journée de terrain pour découvrir les insectes auxiliaires de cultures. Deux experts nationaux ont dispensés les formations.

- Une expertise réalisée sur 3 fermes sur les potentialités d'accueil de la faune auxiliaire et des pistes d'amélioration.
- Un voyage d'études à Stree en Belgique dans un centre de recherche
- Deux réunions de coordination et de travail sur des méthodologies d'indicateurs agro-écologiques.
- Les perspectives pour l'année 2015 sont :
 - Pour la biodiversité fonctionnelle, les auxiliaires de culture : mettre en place les préconisations apportées par l'expertise ; accompagner les autres agriculteurs qui souhaitent développer cette thématique dans leurs parcelles ; réaliser une journée de terrain sur l'identification des auxiliaires
 - Pour la thématique sol : expérimenter le rôle du Bois Raméal Fragmenté sur 2 exploitations ; sur l'autonomie alimentaire

11-1-3 Animation des dispositifs agri-environnementaux

- Programmation de la campagne MAEC 2014 :
 - Organisation d'une réunion inter-parcs sur les questions en suspens pour la période de transition.
 - Organisation de réunions d'animation sur le territoire :
 - 1 à Le West pour les territoires Bocage et Slack - nombre de participants : 9
 - 1 sur le PAEC du Calais (avec CAR et SYMPAC) - nombre de participants : 10
 - 1 à Arques sur le territoire Audomarois (avec CAR) - nombre de participants : 6
- L'accompagnement au montage de dossiers de demande d'engagement en MAE a été mené auprès de 20 agriculteurs pour l'année 2014. Cela représente au total 50 781,50€/an soit 103 278.66 €/5 ans (en effet, les engagements « herbe » ne sont actifs que pour 1 an.
- Sur le territoire du bocage, l'entretien des haies porte sur plus de 14,6 km, avec 99% d'engagements en entretien annuel. Plus de 180 ha de prairies ont été engagées en gestion extensive, dont la quasi-totalité en limitation de la fertilisation à 60 unités d'azote en minéral. Au total, 10 dossiers ont été déposés sur ce territoire ; montant total de 111 815.35 €.
- Sur le territoire du marais audomarois, 55,5 ha ont été contractualisés en prairies dont 51.6 ha en gestion extensive avec absence de fertilisation pour au total 3 contrats. Enfin, quasiment 16 km de fossés seront entretenus pour un total de 4 contrats. Montant total de 107 500.55 €.
- On ne recense aucune contractualisation dans le cadre de zonages Natura 2000 car le choix a été fait de ne pas assurer l'animation en raison de cahiers des charges en partie à engager sur 5 ans et en partie sur une seule année (cadre incertain).
- Un total de 3 dossiers a été déposé pour le territoire de la Slack, il s'agit de mesures de fauche retardée avec limitation de la fertilisation sur plus de 25 ha.
- Perspectives : la programmation 2007-2013 est achevée. Elle devient la programmation MAEC 2015-2020. 2014 était une année de transition. La totalité des mesures herbe souscrites en 2014 devront être de nouveau accompagnées car les contrats sont stoppés (cadre budgétaire).
- Préparation de la campagne MAEC 2014-2020 :
 - Réponse à l'appel à projet lancé par le Conseil Régional le 14/10/14
 - Réunions internes de préparation de la réponse à l'AAP : 2 réunions internes
 - Réunions de concertations entre les différents territoires et PAEC :
 - Organisation d'une réunion à l'échelle du Boulonnais et Pays de Licques : 2 + échanges par mail et téléphone – CAR et SYMSAGEB
 - Participation à l'échelle du Pays de Saint-Omer : 2 + échanges par mail et par téléphone – CASO, SMLA, CAR, SMAGEAa
 - Participation à l'échelle du Pays du Calais : 2 + échanges par mail et par téléphone – SYMPAC, EAUX DE CALAIS, CAR
- Le travail de concertation concernant les MAEC et notamment les MAEC Système a été poursuivi avec la participation à un séminaire inter-parcs au PNR de la Narbonnaise, suivi d'échanges mails. Les MAEC Systèmes ont été ouverts sur notre territoire.
- Enfin, 2 propositions de cahiers des charges ont été réalisées conjointement avec les 3 PNR de la région et la chambre d'agriculture. Une sur l'autonomie fourragère (système) et l'autre sur l'herbe (limitation de la fertilisation, limitation du chargement etc). Celles-ci ont été présentées avec le Conseil Régional et par Didier Helleboid, président de la commission agricole du Parc et vice-président de la CAR, sans que nous en soyons avertis au niveau technique.
- Des réunions ont également été organisées en interPNR pour l'élaboration d'une stratégie commune (3 réunions + échanges mail et téléphone)

- Concernant les mesures herbe et autonomie fourragère, elles ont toutes deux été retoquées par le Ministère pour 2015 mais pourraient être réétudiées dans les années à venir.
- L'avis de la CRAEC sur notre dossier PAEC a été émis favorable (23/02/15). Nous pourrions donc animer, dans un cadrage encore très incertain.
- La mesure LINEA09, sur laquelle avait travaillé le PNR de l'Avesnois et le PNR des caps et Marais d'Opale notamment a été supprimée de la liste des engagements unitaires en raison du passage du maintien des haies comme obligatoire dans les BCAE.
- Perspectives :
 - Il paraît important de se donner les moyens de tester correctement les mesures Systèmes.
 - À voir quelles possibilités pour les mesures qui ont été créées et présentées.

11-1-4 État des lieux des espèces végétales à enjeux de l'openfield

- Les expérimentations lancées en 2013 sur le semis d'espèces patrimoniales ont portées leurs fruits. Sur 3 parcelles, ont été ressemés du *Lithospermum arvense* et *Scandix pecten-veneris*. Les semences ont été prélevées dans un champ à proximité sur le Mont de Sombre et semées sur les parcelles expérimentales en bande où aucun herbicide n'a été appliqué depuis 2012. Des relevés ont été effectués à l'été 2014 par le Conservatoire Botanique National de Bailleul. Les 2 espèces semées se sont bien développées avec des populations de plusieurs dizaines d'individus. D'autre part, *Legousia Hybrida*, espèce également patrimoniale, était présente avec environ une dizaine de pieds. Ces espèces étaient accompagnées par tout le cortège de messicoles classiques et plus communes. Les essais sont donc concluants après 2 années d'expérience. Les messicoles sont très sensibles aux pratiques agricoles, le maintien de petites surfaces, telles les bandes expérimentales, avec des pratiques favorables permet leur développement.
- À l'automne 2014, les expérimentations se poursuivent, avec notamment le semis du bleuet, *Centaurea cyanus*, espèce qui n'a pas été revu à l'état naturel depuis plus de 10 ans sur le territoire du Parc. Cette expérimentation se poursuit sur les bandes, avec les 3 agriculteurs volontaires et en partenariat avec le Conseil Général de l'Eure qui a fourni les semences et l'appui scientifique du Conservatoire botanique de Bailleul.

11-2 Accompagnement de démarches individuelles et collectives dans le cadre de dispositifs contractuels

11-2-1 Animation du PRPR (programme de reconquête ds paysages ruraux)

- Sur la campagne hivernale 2013-2014, 13 975 plants d'arbres et arbustes champêtres ont été installés avec l'aide du programme de reconquête des Paysages Ruraux. Ces plants correspondent à l'équivalent de 7 km de haies champêtres nouvelles sur le territoire du Parc naturel régional, et à l'implication de 20 agriculteurs conventionnés.
- A ces haies, bandes boisées et alignements d'arbres, s'ajoutent à ce programme, l'installation de 98 arbres fruitiers hautes tiges de variétés locales sur 12 vergers familiaux, la pose de 3 pompes de prairie, la mise en place de 25ml de diguettes végétales et la restauration de 3 saules têtards. Les conditions d'éligibilité de ces opérations reposent sur la vocations agricoles des parcelles sur lesquelles se situent les projets d'aménagement.
- De plus, ces plantations ont permis l'intervention pour les plantations de 3 associations de réinsertion sociale (Campagne services, Rivages propres et l'AAEPM) et d'une entreprise paysagiste locale (pour les saules têtards).
- Les dossiers de demandes pour ces opérations progressent et répondent à une attente certaine. Les propriétaires des parcelles ne sont pas éligibles aux aides existantes alors que leurs projets s'inscrivent pleinement dans le renforcement des corridors écologiques.
- De plus, la sensibilisation de la profession agricole sur la restauration du bocage n'est pas complètement acquise et nécessite le maintien d'un accompagnement technique et financier sur ces opérations de restauration des éléments du paysage bocager.

11-2-2 Intégration bâtiments agricoles

- Permis de construire : 48 avis sur permis de construire.
- Pas d'avis ICPE.
- Coloration toiture : 7 conventions coloration toiture signées avec les agriculteurs.

11-2-3 Animation autour de l'agroforesterie

- Le Parc naturel régional conforte sa mission de sensibilisation et d'expérimentation sur l'agroforesterie auprès de l'enseignement agricole et de structures partenaires:
 - le 23 juin à Guînes, accueil du service agricole de l'agence de l'eau sur la présentation de l'agroforesterie;
 - le 1 juillet à Hucqueliers, participation à une journée d'échange organisée par l'Institut de l'élevage dans le cadre du Projet européen AGFORWARD, dans l'objectif d'établir un programme de recherche et de développement sur l'agroforesterie et l'élevage; le Parc assure une veille sur les résultats des recherches scientifiques;
 - le 16 avril et deux journées en décembre ont été consacré à la découverte de l'agroforesterie de 3 classes du Lycée agricole de Bourbourg: exposé en salle, rencontre d'un agriculteur agroforestier, participation à un chantier de plantations sur Guînes.
- Le site vitrine implanté par le Parc naturel régional sur la commune de Belle-et-Houllefort continue d'être suivi et entretenu (taille de formation, suivi des protection, mesures de croissance, observations), afin de rester un site d'accueil régional des publics intéressés à l'agroforesterie sur prairie.
- Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure 222 du PDRH (aide à l'installation des systèmes agroforestiers sur terrains agricoles): 3 dossiers sur l'agroforesterie ont été déposés et validés, pour une surface cumulée de 21,22ha (20ha sur terre arable et 1,22ha sur prairie); les sites ont été plantés en décembre 2014.
- D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'automne 2014 dans l'attente de la nouvelle programmation européenne 2015-2020. De ce fait, des nouveaux dossiers seront accompagnés par le Parc dès lors que la nouvelle mesure 8.2 du PDR sera validée.
- De même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agroforesterie, notamment avec le développement de l'agroécologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.



Initier et mettre en œuvre un programme d'actions prairies

12-1 Animer le programme prairies

- Organisation d'une formation sur le pâturage tournant dynamique en partenariat avec le GABNOR. Aucun participant.
- Bilan du programme « Tous autour de l'herbe » :
 - La rédaction et la diffusion de fiches techniques a été poursuivie en 2014 avec la publication de 2 fiches techniques :
 - « De l'herbe récoltée pour alimenter les génisses »
 - « Le séchage en grange »
 - L'organisation du "Rendez-vous techniques prairies" 2014 s'est poursuivie et a eu lieu : invitations des exposants et des démonstrateurs, animation de la journée. Cette année, l'ensemble des maires ont été invités. :
 - Réalisation de panneaux techniques et de sensibilisation, des invitations ; invitation et relance des exposants et démonstrateurs ; rencontre de la mairie de Hardinghen ; rencontre de la MDI du Calaisis ; rencontre des élus des GEDA
- Plus de 350 participants au rendez-vous technique prairies. Un réel succès. Les démonstrations permettent d'attirer du monde et permettent de satisfaire le public. Néanmoins, une partie des agriculteurs semble être resté sur leur faim d'un point de vue technique. Le comité va donc proposer pour la prochaine édition

d'instaurer des moments d'échanges de type conférence sur une thématique en particulier. Le peu de présence des maires est à regretter.

- Six réunions du comité technique TADH + une conférence téléphonique.
- Aucune réunion du comité de pilotage TADH.
- Diagnostic de prairies chez 1 agriculteur par Bruno Osson (GNIS).
- Organisation de tours de prairies le 28 mars chez un agriculteur boulonnais et chez un agriculteur audomarois. 5 agriculteurs et 3 technico-commerciaux.
- Organisation de 3 demi-journées d'information et d'échanges :
 - la betterave fourragère par B OSSON du GNIS le 4 mars à Le West – 8 participants
 - critères de sélection des espèces et variétés par B OSSON le 6 mars à Le West – 2 participants
 - Intercultures fourragères par B Osson le 12 juin à Le West – 5 participants
- Proposition de dossier séchage en grange chez François DUMONT.
- Participation au concours prairies temporaires à Reims le 26 juin



Renouveler la relation avec les habitants pour plus d'éco-citoyenneté

13-1 Ateliers habitants

- Ateliers habitants à Saint-Omer
 - Janvier : Maison de quartier Laennec à Saint- Omer : rencontre des animateurs et visite du jardin pédagogique, conseil pour la réalisation des hôtels à insectes, programmation d'une formation en commun avec la maison de quartier Saint -Exupéry.
 - Mai à juin : Maison de quartier Saint -Exupéry : Organisation d'un atelier participatif avec 14 habitants : quelle est votre relation à la nature ? séance d'introduction en salle à la maison de quartier puis deux sorties nature sur les coteaux d'Elnes et de Wavrans, puis création d'un carnet de voyage collectif (cartonnage, photos illustrations) pour garder la trace de ces sorties.
- A Guînes en mai et juin avec l'épicerie sociale et solidaire : organisation de deux sorties nature sensorielles à proximité de l'épicerie pour les bénéficiaires du RSA. Au total : 30 participants.
- A Sangatte : contact avec le centre social à sa demande et programmation de sorties nature qui ont été annulées faute de participants
- Suite à l'appel à projets, ce sont des centres sociaux qui ont répondu aux ateliers habitants. Les participants sont des personnes disponibles, en difficulté sociales, familiales. La rencontre sensible avec la nature leur apporte énormément de bienfaits immédiats et également à plus long terme. Le groupe de Saint-Exupéry a pris goût à la nature et à réorganisé en autonomie (sans le Parc) des sorties dans d'autres sites naturels. A la demande des ateliers d'initiation au dessin naturaliste sont programmés pour le printemps 2015.
- Il est également envisagé d'organiser une formation de base afin que les animateurs de centres sociaux disposent des outils pour encadrer eux même des sorties sensorielles dans les sites naturels de proximité ou dans la nature dite ordinaire.

13-2 Ambassadeurs du Parc, animation

- Le groupe des ambassadeurs du Parc a maintenu son effectif d'une douzaine de membres très assidus motivés et bien soudés.
- Poursuite de la formation continue sur la thématique du territoire du Parc et des différentes administrations qui s'y imbriquent
- Participation à la fête du Parc, en rééditant leur animation initiale de « quiz du Parc en brouette » où les ambassadeurs

- La cohésion du groupe a permis l'émergence d'initiatives et la construction de 2 projets ambassadeurs :
 - Mise en place de coins de nature sur les délaissés communaux.
 - Préparation de deux z'ambalades à Affringues et à Ambleteuse pour 2015

13-3 Formation des intervenants dans les activités périscolaires et constitution d'un centre de ressources de matériel pédagogique

- Deux réunions d'information ont réunies des représentants de 16 communes : ils ont manifesté un vif intérêt à la mise en place d'ateliers sur le thème de la nature, de l'environnement du patrimoine local, de l'éco-citoyenneté, ... durant les temps d'activités périscolaires.
- Les objectifs pour les enfants de ces ateliers sont de retrouver le contact avec la nature et mieux la connaître, de ne pas oublier ses racines et cultiver l'appartenance à sa commune par la connaissance des patrimoines locaux, d'être ouvert aux autres, solidaire, respectueux de l'environnement...
- Nous avons élaboré un programme de formation et d'aide aux animateurs recrutés par les municipalités afin de leur donner des outils et compétences pour mener ce type d'ateliers.
- Le dispositif d'accompagnement proposé par le Syndicat mixte du Parc se découpe en 4 phases :
 - 1/ Des formations pour les animateurs
 - 2/ Des permanences pédagogiques pour des conseils individualisés
 - 3/ Un centre de ressources documentaires
 - 4/ L'animation d'un réseau des animateurs d'ateliers-environnement
- Suite à notre proposition nous avons renseignés 26 communes sur ce dispositif.
- 59 animateurs se sont inscrits aux formations provenant de 18 communes différentes.
- Pour la première session de formations nous avons proposé 8 thèmes de formations
 - Présentation de la démarche : 38 animateurs (13 communes)
 - Coins nature : 40 animateurs (13 communes)
 - Patrimoine : 31 animateurs (9 communes)
 - Biodiversité : 33 animateurs prévus (9 communes)
 - Animation sensorielle et artistique : 37 animateurs (11 communes)
 - Citoyenneté : 7 animateurs (3 communes) 6 animateurs transférés sur une animation 2015
 - Ressources : 14 animateurs (6 communes)
 - Goût et alimentation : 14 animateurs (7 communes)
- Nous avons débuté une deuxième session de formation à partir d'octobre 2014. Nombre d'inscrits 38 animateurs de 15 communes différentes
- 2 thèmes ont été élaborés en 2014 :
 - Présentation de la démarche : 25 animateurs (12 communes)
 - Coins nature : 21 animateurs (9 communes)

13-4 Collectes de mémoire et enquêtes ethno

13-5 Fête du Parc

- La commune de Guînes a accueilli en 2014, la fête de Parc, en partenariat avec l'ONF et la communauté de communes des Trois-Pays. Les villages étaient divisés sur 2 sites (forêt et parcelle agricole); 20 000 visiteurs ont déambulé sur les sites et ont pu apprécier les animations et les stands proposés par les partenaires techniques, associations locales et institutions; notamment le spectacle du Camp du drap D'or.
- La fête du Parc est toujours autant plébiscitée par le public. Concernant le bilan carbone, le poids des déplacements reste le point noir. Le tri des déchets sera amélioré en 2015. De plus, des cahiers de charges devraient être instaurés dans chaque village afin de cadrer les participations sur certains villages, notamment artisans et produits de terroir

13-6 Journal des habitants du Parc

- Édition et diffusion à 87 000 exemplaires de deux numéros du *Journal des habitants du Parc*, 16 pages A4. Distribution toutes boîtes et dépôts dans les mairies, hôtels communautaires, offices de tourisme, maisons du département, estaminets-randonnée...
- Conception d'une nouvelle maquette au tour du titre « *une autre vie s'invente ici* » et d'un nouveau rubriquage
- n°39, printemps-été 2014 ; dossier « c'est reparti pour 12 ans »
- n°40, automne-hiver 2014 ; dossier « il faut sauver nos prairies ! » et bons de commande Plantons le décor

13-7 Nouveau site Internet et valorisation de la nouvelle charte (communication)

- Conception d'un nouveau site Internet sous Joomla. Accueil d'un stagiaire 4 mois pour la création de l'architecture. Travail sur le contenu avec toutes les missions du syndicat mixte
- Mises à jour parallèles de l'ancien site toujours actif.
- Animation de la page Facebook
- Édition de 12 numéros de *l'infolettre du Parc*, lettre électronique envoyée chaque mois à une liste de 2 256 abonnés (+ 18 % par rapport à 2013)
- Conception et mise en service de fiche de suivi des publications
- Publications :
 - Brochure « Audits énergétiques dans le bâti traditionnel », 20 pages 21 x 21 cm, 700 exemplaires
 - 2 jeux de cartes postales annonçant les soirées « brèves de maison, brèves de comptoir », 1 000 exemplaires de chaque
 - Plaquette « La basse vallée de la Slack, une zone humide d'exception », 12 pages 21 x 21 cm, 1 000 exemplaires
 - 7 fiches techniques « Tous autour de l'herbe », A4 recto-verso, 500 exemplaires
 - Carton d'invitation au séminaire « Avifaune migratrice en Caps et Marais d'Opale »
 - Livre « La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais », 206 pages A4
 - Invitation journée technique avec le GNIS
 - Guide technique « Portrait des outils juridiques du marais audomarois », 48 pages A4 paysage, 1 000 exemplaires
 - Guide technique « Agriculture et biodiversité », 44 pages A4 paysage, 1 000 exemplaires
 - Compte rendu du séminaire national Ramsar de novembre 2013, 84 pages A4, 500 exemplaires
 - Refonte des têtes de lettre et cartes de correspondance selon la nouvelle charte graphique nationale
 - Dépliant « Estaminets-randonnée, la route des jeux anciens », A4 recto verso, 3 000 exemplaires
 - Dépliant 2014 de la maison du papier, A4 recto verso, 10 00 exemplaires
 - Brochure de synthèse « Agricobio », 8 pages A4, 500 exemplaires
 - Guide technique de l'écovénovation « Comment isoler et sauvegarder les maisons anciennes », 40 pages A4 paysage, 1 050 exemplaires
 - Brochures « État zéro du territoire », 28 pages A4 paysage, 3 000 exemplaires
 - Jeu de trois affiches « Marais audomarois, réserve de biosphère de l'Unesco », 50 x 70 cm, 2 000 exemplaires de chaque. Impression de trois jeux sur toile et deux jeux sur bâche
 - Édition d'un numéro de « La Lettre aux agriculteurs », 6 pages A4, 2 000 exemplaires
 - Brochure « Le bois, plus qu'une simple source d'énergie ! », 16 pages A4, 500 exemplaires
 - Kit de communication sur le classement Man and biosphere du marais audomarois : 40 voiles beach flags, 500 affiches 40 x 60 cm, 200 affiches 60 x 80 cm, 5 000 flyers, 500 cédéroms avec livret 16 pages, 50 rouleaux de 500 étiquettes 15 x 15 cm, 50 rouleaux de 500 étiquettes 40 x 40 cm.
 - Guide technique « Biodiversité en Caps et Marais d'Opale », 80 pages A4 paysage, 1 000 exemplaires
 - Brochure « L'essentiel de la charte », 24 pages A4, 2 000 exemplaires
 - Brochures « Petit guide des plantes messicoles », 8 pages 15 x 21 cm, 1 000 exemplaires
 - Affiche « Fête du parc 2014 », 30 x 42 cm, 500 exemplaires ; 3 000 cartes postales d'annonce de la fête ; 600 invitations 4 pages 10,5 x 15 cm ; 5 000 flyers « programme de la fête » 15 x 21 cm recto verso
 - « Lettre aux habitants de la réserve de biosphère », 8 pages A4, 30 000 exemplaires
 - « Annuaire des acteurs du littoral », 120 fiches 13 x 21 cm et 8 intercalaires, reliure Wire'O, 700 exemplaires
 - Guide technique « La médiation artistique au service du renouvellement urbain », 28 pages A4 paysage, 1 000 exemplaires
 - Affiches « J'habite à la campagne », 30 x 42 cm, 100 exemplaires ; flyers 15 x 21 cm 1 500 exemplaires
 - Édition d'une pochette « L'artisanat en Caps et Marais d'Opale », 4 pages A4 avec rabats
 - Calendrier 2015 2 200 exemplaires.
 - Conception de l'annuaire des professionnels du bois.
 - Conception du guide technique de préservation du foncier agricole
 - Conception de 7 fiches techniques de restauration du petit patrimoine rural (diffusion numérique uniquement)
 - Cartons d'invitation à l'inauguration des travaux d'hydraulique douce en vallée de la Hem et aux journées techniques de lutte contre l'érosion des sols

- Co-édition avec la Région de 1000 exemplaires de la charte du Parc avec le rapport, les annexes et le plan
- Plaquette « Le plan de paysage du bassin carrier », 24 pages A4 paysage,
- Deux numéros de « l'agenda des animations du Parc », pas d'impression, diffusion numérique uniquement
- réalisation d'un visuel 3 x 3 m avec le logo du Parc et les logos de tous les partenaires
- Conception et édition d'une exposition « Le torchis dans le Pas-de-Calais » en partenariat avec le groupe départemental Torchis, composée de 10 roll-up 80 x 200 cm, en deux exemplaires
- Réalisation d'un nouveau panneau d'information pour le verger de Crémarest
- Fourniture de sujets et d'articles, suivi de rédaction pour la revue « Parcs » de la fédération des Parcs et pour la lettre d'information interne d'ENRx « le bleu mouton »

13-8 Formation des personnes-relais

- Le Parc a organisé avec l'ATEN une formation nationale intitulée : « habiter son territoire, avec Dominique Cottureau, maître de conférence à l'université de Tours. Le Parc a présenté la démarche des ateliers habitants en illustrant son propos avec l'expérience de Wizernes : « Habiter ici, petits bavardages entre voisins. » cette formation a réuni 18 participants de toute la France.
- En novembre organisation à la maison du Papier de 2 formations pour les animateurs nature
 - 2 jours de formation de base « comment créer une animation nature » pour 12 animateurs des équipements et associations du territoire du Parc.
 - 2 jours de formations « élargir l'horizon » destinés aux animateurs expérimentés, pour découvrir des approches innovantes de l'environnement : par les sciences physiques, l'astronomie, la radiesthésie, la philosophie, la contemplation, etc.



Évolution des maisons de Parc

14-1 Installation de la maison du marais en 2014

- Déménagement de la maison du Parc installée au Grand Vannage à Arques en juin 2014 par l'équipe technique du Parc.
- Installation à l'étage de la maison du marais au 1^{er} juillet 2014.
- Aménagements intérieurs et organisation des bureaux et salles de réunion.

14-2 Montage et réalisation du projet de restructuration de la maison du Parc à Le Wast

- Après réception de l'Avant Projet Définitif du cabinet d'architectes Arietur le Président a demandé qu'un groupe de travail d'élus présidé par Monsieur Martial Herbert s'assure que ce projet a bien été optimisé et de vérifier si celui-ci pouvait être revu à la baisse. Les conclusions du groupe de travail présentées en comité syndical ont confirmé le besoin en matière d'espace et de sécurité des bâtiments.
- L'appel de fonds auprès de la Région et du Département a été décidé avec une participation du Parc de 200.000€ pour une enveloppe globale de 4.400.000€ ttc.
- La Région a confirmé son engagement à hauteur de 2.000.000€ sur deux ans à même hauteur que l'engagement du Département.
- Le Département a demandé un complément de dossier et d'étudier s'il y avait possibilité de bénéficier du fond de compensation de la tva.
- Les permis de construire ont été déposés en Mairie avec l'objectif de démarrer les travaux avant fin 2015.

14-3 Évolution de la maison du papier

14-3-1 Animation de la maison du papier

- Programme d'animation grand public de la maison du Papier à l'occasion des 20 ans de la maison. Des animations pour toute la famille à entrée gratuite :
 - mai : à l'occasion de la fête de la nature, atelier Art et Nature animé par EDEN 62 (16 personnes)
 - juin : découverte de la maison du papier spéciale 20 ans, des animations et activités dans toutes les pièces de la maison (233 personnes)
 - octobre : animations sur les prouesses du papier et du carton par des petites expériences lors de la fête de la science (69 personnes)
- Un programme de l'été : chaque semaine pour les visiteurs une fabrication de papier différente avec des incrustations. En nouveauté 2014 deux dimanches avec une activité d'initiation à l'imprimerie. – En exposition : des robes de mariées en papier en miniature et une en taille réelle présentées par des élèves du Lycée de l'Aa. Des créations des élèves d'arts appliqués du lycée St Denis sur les insectes du jardin ainsi que sur le biomorphisme (Nature qui inspire le design). En plus, une partie de l'exposition du parc intitulé « espèces de merveilles » sur les espèces animales et végétales qui ont permis à l'homme de faire de grandes avancées technologiques cette exposition a été renforcé par des sculptures en papier froissé. d' André Gacko et par un jeu pédagogique
- 314 groupes accueillis en 2014, soit plus de 8300 personnes, ainsi que 1 686 particuliers (1219 payants).

14-3-2 Étude de repositionnement

- Rédaction du cahier des charges de l'étude de repositionnement de la maison du papier.

14-4 Accompagnement de la maison du cheval Boulonnais et du centre d'interprétation des paysages de la Terre des 2 caps

14-4-1 Accompagnement de la maison du cheval Boulonnais

- L'équipe technique du syndicat mixte de Parc a participé au comité de suivi technique du programme bâti , en contribuant notamment à la prise en compte et à la valorisation du patrimoine bâti de la ferme de la Suze, future Maison du cheval boulonnais.

14-4-2 Accompagnement du centre d'interprétation des paysages de La Terre des 2 caps

- L'accompagnement du syndicat mixte du Parc auprès de la communauté de communes de La Terre des 2 Caps a consisté en une aide technique et scientifique sur le contenu de la muséographie de CAPland , centre d'interprétation des paysages. Elles ont porté sur l'élaboration des supports pédagogiques , en particulier sur toute à la première partie relative à la géologie , les carrières ainsi que pour le littoral ainsi que sur les éléments liés à la biodiversité et aussi à l'histoire locale.
- Il s'est agi de faire appel à des scientifiques régionaux , à rassembler leurs éléments (documents et iconographies), à les traduire en langage accessible à tous et pour certaines animations à écrire le texte, faire les schémas de base ainsi que la recherche de photos. Il en a été de même avec des historiens locaux. L'intervention du Syndicat mixte du Parc a permis d'apporter une validation scientifique , et ceci dans un délai contraint.
- L'équipement a ouvert ses portes en juillet 2014. Le résultat est intéressant, sachant que des éléments pédagogiques créés pour l'occasion ont pu déjà être réutilisés pour d'autres occasions (exemple du plan de paysage du bassin carrier de Marquise) et que la grande majorité des visiteurs restent environ 1h30, la muséographie étant attractive et riche d'enseignements..
- Cet accompagnement a fait l'objet d'une convention qui porte aussi sur les aménagements paysagers de l'équipement conçus par l'équipe du syndicat mixte et plantés par la communauté de communes l'hiver 2014 – 2015 et sur les exploitations pour les scolaires et pour des produits grand public qui seront développés.

14-5 Investissements courants

- Un marché public a été lancé et réalisé pour renouvelé la téléphonie, le réseau informatique, le renouvellement des postes informatiques avec les licences informatiques et les contrats de maintenance liés à cette opération.

- La société Intersystème a été retenue pour ce chantier qui à terme permettra de disposer d'outil et de réseaux performants ainsi qu'une économie importante des coûts de fonctionnement liés aux abonnements supprimés par le passage de la téléphonie sur le réseau informatique.
- Opération devenue nécessaire dans le cadre de nos besoins et de la recherche d'économie.
- Achat d'un véhicule électrique dans une démarche d'exemplarité.



Vers des démarches volontaristes, partenariales pour la préservation du foncier agricole

15-1 Valorisation des expériences et sensibilisation-formation

15-1-1 Élaboration d'un guide pratique à destination des élus sur la préservation du foncier agricole

- Le guide sur la préservation du foncier agricole a été réalisé durant le 2ème semestre 2014, dans le cadre d'un comité de rédaction réunissant le syndicat mixte du Parc, la Safer, Terre de Liens, le Conseil général, l'agence d'urbanisme de Boulogne-sur-mer. Il est sorti mi-février 2015.
- Ce guide présente en 44 pages de manière pédagogique les enjeux de la préservation du foncier agricole, les différents pressions s'exerçant sur les surfaces agricoles, les différents outils à disposition des communes et des EPCI pour préserver le foncier, ainsi que les principaux acteurs du foncier agricole.
- Édité en 500 exemplaires, il sera diffusé auprès des communes du territoire, des EPCI et des principaux partenaires.
- Il pourra être présenté lors d'un événement dédié, où les expériences innovantes sur le territoire pourront être présentées. L'objectif est de faire émerger de nouvelles initiatives locales en matière de préservation de foncier agricole (de type ZAP, PPEANP, réglementations de boisements).

15-2 Accompagnement des collectivités sur les projets innovants

- Le Parc est sollicité par la Communautés de communes des Trois-Pays pour accompagner le Projet de PPAEN, notamment le volet agriculture, environnement et milieux naturels sur la base de propositions du bureau d'études GRECAT. Les réunions consacrées au PPAEN en 2014 ont porté principalement sur l'élaboration d'une convention relative à la mise en œuvre d'une politique foncière coordonnée entre le Département, la CC des Trois-Pays, la SAFER et la Chambre d'agriculture de Région.
- Perspectives : en vue de définir les programmes d'actions qui seront associés au PPAEN la commission agriculture de la CC des Trois-Pays définira et organisera des groupes de travail thématiques lors du premier semestre 2015. Le Parc apportera sa contribution dans l'animation de ce dispositif.

15-3 Accompagnement des aménagements fonciers

- Le Parc accompagne le projet particulièrement innovant de réglementation des boisement sur cinq communes de la CC de Desvres-Samer au travers de leurs Commissions Communales d'Aménagement Foncier respectives. Les premières réunions de celles-ci ont porté sur la présentation de la procédure, des objectifs visés et du premier état des lieux des enjeux du boisement sur ces territoires communaux.
- Perspectives : l'année 2015 sera consacrée à l'élaboration des premières propositions de périmètres des secteurs à boisement libre, à boisement interdit et à boisement réglementé.



Vers de nouvelles formes urbaines

16-1 Programme d'accompagnement et de sensibilisation des aménageurs et des élus

16-1-1 Organiser le cycle de conférences et de visites

- 2 conférences (réunissant chacune 80 personnes) et deux voyages ont été réalisés :
 - Le 30 janvier 2014 (Flandres) « Renouveau urbain en milieu rural : nouvelles vocations pour les fermes » ;
 - le jeudi 6 novembre 2014 (estaminet de Quesques) : « Habitat groupé participatif, autopromotion, quelles alternatives aux opérations classiques d'urbanisme en milieu rural. » ;
 - le samedi 6 décembre 2014 (salle de l'école d'Alincourt) : « Habitats, équipements : construire ou rénover pour la vie du village - Présentation de projets (réhabilitation de ferme, béguinage...). » ;
 - le mardi 2 décembre 2014 (Boulois : St-Etienne-au-Mont, Wimille, Belle-et-Houllefort) : « Visite d'exemples - Réutilisation du patrimoine communal, revitalisation du village : qualité des espaces publics, qualité de vie ! ».
- L'équipe du Parc a également participé à l'élaboration du journal réalisé par ENRx : « Renouveau des centres-bourg et des villages : une démarche engagée ! »

16-1-2 Accompagnement, avis et suivi des projets d'habitat innovant

- L'accompagnement technique de l'équipe du Parc pour faire aboutir les projets d'habitat innovant s'est poursuivi à Desvres, Ferques (ferme –projet RENOUER), Wirwignes, Hesdin-l'Abbé (étude BDCO) et a démarré à Noordpeene dans le cadre d'une étude du Pays cœur de Flandres (programme européen TERCO).

16-2 Appels à projets opérations innovantes

16-2-1 Incitation et accompagnement des opérations (privées) de densification villageoise

- Un seul projet répondant aux critères de sélection du Parc a été candidat à ces petites études : l'aménagement de la place d'Audresselles, commune littorale. L'étude a mis en avant l'équilibre nécessaire entre maintien d'un espace public et densification. Les élus ont choisi un scénario paysager préservant l'essentiel de la place, avec une construction de 3 logements groupés.

16-2-2 Incitation et accompagnement de démarches d'habitat groupé participatif

- Le Parc a accompagné, en 2014, une quinzaine de ménages porteurs de projets à travers :
 - des visites (3 journées en février, mai et décembre) et la diffusion d'expériences d'habitat groupé participatif
 - un accompagnement en direct puis par un prestataire spécialisé de juin à décembre 2014 (Extracité), avec une quinzaine d'ateliers collectifs de formation à la thématique, d'échanges sur les projets, et 4 temps plus individualisés pour les projets de Wimille et St-Omer.
- À travers cet accompagnement, le Parc a pu expérimenter la participation citoyenne dans un projet d'urbanisme communal (à Wimille), et développer des conseils sous forme de fiches pour faire aboutir des projets d'habitat groupé participatif. Un mémoire a été rédigé par une stagiaire – urbaniste sur les freins et leviers liés à l'habitat groupé participatif.

16-2-3 Organiser des journées de travail pour artistes, architectes, paysagistes et urbanistes sur le renouvellement urbain et la médiation artistique

- Dans le cadre du programme de coopération transfrontalier INTERREG IV A - TERCO, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a proposé la conduite de journées de réflexion sur la participation des habitants dans le renouvellement urbain, notamment en "exploitant" le médium artistique. Ces journées ont vu se réunir 4 binômes composés d'architectes et/ou d'urbanistes et d'artistes. Ils ont travaillé sur 4 scénarios fictifs mais plausibles questionnant les méthodes à employer pour susciter la participation des habitants dans les projets de renouvellement urbain.
- Ces journées ont donné lieu à un guide technique " Et si l'on redessinaient l'urbanisme ensemble - La médiation artistique au service du renouvellement urbain. ", disponible aussi en néerlandais.
- Ce guide cherche à fournir des premières réponses aux élus ou partenaires qui, de part et d'autre de la frontière, cherchent à mettre en œuvre un projet de renouvellement urbain et souhaitent donner la place aux habitants.

16-2-4 Opération Wavrans Avenir Autrement

- Assistance technique à la commune de Wavrans-sur-l'Aa pour la concrétisation du projet « vers un urbanisme de qualité ». Accompagnement du nouveau conseil municipal.
- Cette démarche pilote est innovante au niveau régional.
- Participation active à chaque étape du projet.
- Préparation d'un film (Parc +ENRx) pour promouvoir la démarche.

16-2-5 Outils SAGE-PLU

- Finalisation du contenu de l'outil de déclinaison du SAGE Boulonnais dans les PLU(i) et création d'OSAPI sur le site du Symsageb (<http://symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi>) avec un lancement officiel en juin à Le Wast et une présentation au séminaire national des SAGE en septembre à Paris.
- Finalisation du contenu de l'outil de déclinaison du SAGE de l'audomarois et création d'OSAPI sur le site de la CLE du SAGE de l'Audomarois (<http://www.sage-audomarois.com/osapi>), pour un lancement début 2015.



Des aménagements écologiques et paysagers pour tout projet

17-1 Accompagnement des documents d'urbanisme

- Animation de l'équipe projet PLU dont la vocation est de d'accompagner l'élaboration des PLU Intercommunaux, de mobiliser et coordonner les moyens d'ingénierie du syndicat mixte, et de lancer des études spécifiques..
 - - 3 réunions collégiales avec l'ensemble des membres de l'équipe projet
 - - 15 réunions en configuration plus restreinte avec 2 ou 3 membres
 - - 20 réunions avec les partenaires techniques
- **Communauté de communes des Trois-Pays**
 - Suivi de la démarche d'élaboration du PPEANP.
- **Communauté de communes Desvres-Samer**
 - Suivi du diagnostic agricole
 - Finalisation de l'inventaire participatif du patrimoine bâti sur le territoire de la Communauté de communes de Desvres Samer avec une trentaine de bénévoles fortement impliqués

- Suivi de l'élaboration du PLH (plan local de l'habitat)
- Suivi des comités techniques et comités de pilotage de l'élaboration du PLUI
- Lancement de l'étude visant à prendre en compte traduire réglementairement l'inventaire du patrimoine bâti
- Accompagnement technique de la CCDS sur la stratégie de mise en œuvre du PLUI
- Proposition d'accompagnement en vue de la traduction optimale de la TVB dans le PLUI ; recrutement de 2 stagiaires.
- **Communauté de communes du pays de Lumbres**
 - Participation aux réflexions et démarches en vue de la prise de compétence urbanisme et de l'élaboration d'un PLUI.
 - Organisation d'un atelier paysage en vue de la réalisation d'un diagnostic paysager préalable au PLUI.
- **Communauté d'agglomération du Boulonnais**
 - Participation aux réunions des personnes publiques associées
 - Accompagnement élaboration Règlement Local de Publicité
 - Propositions opérationnelles en vue de traduire l'enjeu TVB dans le PLUI : travail de terrain et identification parcellaire.
- **Communauté d'agglomération de Saint-Omer**
 - Suivi de l'élaboration du PLUI, participations aux comités de pilotages et comités techniques
 - Proposition et accompagnement en vue de recréer des corridors écologiques dans le cadre de la prise en compte de la TVTB du Pays dans le PLUI.
 - Accompagnement technique et propositions en vue de renforcer le volet patrimoine bâti et paysage
- **Communauté de communes de la région d'Audruicq**
 - Accompagnement technique de sensibilisation à l'urbanisme durable : organisation d'une visite de site et intervention en salle.

17-2 Accompagnement des projets d'aménagement en amont et avis du syndicat mixte

- Accompagnement technique en amont et en aval des permis sur des projets à Ruminghem, Lottinghen, Hesdigneul-les-B., Wissant, Colembert, Menneville, Longfossé.
- 10 avis émis sur des permis d'aménager et permis groupés, pour des projets à Conteville-les-Boulogne, Offrethun, Hesdigneul-les-Boulogne, Audinghen, Landrethun, Hesdin-l'Abbé, Wimereux, Bellebrune, Baincthun : 2 avis favorables, 4 avis réservés, 4 avis défavorables.
- 1 avis sur le dossier supra-Parc : SDDR
- 73 dossiers de réseaux électriques traités, 3 avis émis.
- 13 avis émis sur des projets de pylônes de radio-téléphonie traités par l'instance de concertation de radio-téléphonie (ICR) dont 1 dossier traité en amont de l'ICR.
- Aucun dossier soumis à étude d'impact
- 3 permis de construire

17-3 Accompagnement de l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité

- Conseils auprès des collectivités et particuliers : une quinzaine de sollicitations avec visite sur site et conseils.
- Accompagnement de la réalisation de règlements locaux de publicité sur les territoires de la CASO et de la CAB.

17-4 Actualisation et suivi du plan de paysage du bassin carrier de Marquise

- Suite à l'étude de biodiversité menée sur le bassin carrier en 2012, l'étude paysagère d'actualisation du plan de paysage validée en 2013 a été reprise en totalité dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunale de La Terre des 2 Caps arrêté fin 2013 et approuvé sans qu'aucun élément de cette actualisation ne soit remis en cause, ce qui démontre l'efficacité du fonctionnement du comité de suivi du plan de paysage. Cette actualisation qui permet, avec l'assentiment de tous les partenaires (collectivités, carriers, État, Région, Département) et sous la houlette du Parc naturel régional, de se projeter sur 30 nouvelles années (2014 – 2044) a été célébrée le 25 novembre 2014, 20 ans après la signature du protocole d'accord en 1994.
- Fabrication d'une nouvelle maquette représentant le bassin carrier en 2044 au 1/5000ième, échelle du PLUI,, a été réalisée pour l'occasion
- Édition d'une brochure de 24 pages sur le projet,
- Réalisation de 2 panneaux de présentation du Plan de paysage, édités en plusieurs jeux remis aux différents partenaires.

- Édition d'un document d'information à l'attention des habitants du bassin carrier qui sera mis à disposition des collectivités, des carriers et des notaires.
- Une tournée de présentation dédiée est actuellement en cours auprès des conseils municipaux des 9 communes concernées avec l'appui de la maquette.
- L'avenant au protocole d'accord pour les 30 nouvelles années est en cours de signature auprès des 20 partenaires.

17-5 Opération Plantons le décor

- 6 336 plants d'arbres et arbustes commandés, 568 fruitiers et 2 625 g de semis de prairies commandés.
- Stages de formation : 244 participants, 14 formations : initiation à la plantation de haies, balade autour des arbres remarquables, deux initiations à la taille de fruitiers, d'arbres et d'arbustes, perfectionnement à la taille des arbres de haute tige, perfectionnement à la taille des basse-tige, stage de greffe sur table, initiation d'hiver à la taille des fruitiers palissés, démonstration de surgreffage, prairie fleurie, initiation d'été à la taille des fruitiers palissés, etc.
- 30 conseils à des particuliers sur rendez-vous, plus conseils téléphoniques et échanges courriels.
- Animations dans le cadre du Festival de l'arbre,
- Animations et stand à la fête du Parc et à la Fête de la pomme à Wismes
- Suivi et entretien des vergers d'Hardinghen et de Crémarest.

17-6 Expérimentation de mobilisation des habitants de l'Urne à l'eau sur leur paysage

- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a participé à un des ateliers organisés par le RLWH sur la participation des habitants, en février 2014. Cet atelier a permis d'échanger entre partenaires transfrontaliers sur l'importance d'impliquer les habitants dans l'évolution de leur paysage. Des outils de sensibilisation ont été présentés, mais également de mobilisation des habitants autour de la question de l'évolution du paysage.
- Le Parc a proposé d'expérimenter un programme d'accompagnement des habitants sur les perceptions qu'ils partagent de leur paysage du quotidien : son évolution et les pressions auxquelles il est soumis. Cette action s'appuie sur le recours à une équipe pluridisciplinaire, mêlant regard d'ethnologue, d'artistes et de paysagiste.
- Membres de l'équipe : Agence Diapaso, ethnosociologue ; ARIETUR, architecte et paysagiste ; Alain DUCLOS, Compagnie des Anonymes TP
- Déroulé du programme
 - Lancement de la démarche ; concert dans chaque commune – 19 septembre 2014. Événement festif et fort en simultané sur les 3 communes afin d'interpeller et de susciter l'envie des habitants d'adhérer et de participer à la démarche de concertation découpée en ateliers ludiques.
 - Collecte de mémoire. En parallèle, des entretiens longs ont été conduits auprès de personnes ressources habitant les communes. Ces entretiens portaient principalement sur la perception qu'ont les habitants de leur paysage et de mettre des mots sur leur évolution. Ces témoignages ont permis d'identifier des parcours supports aux ateliers.
 - Ateliers cadre et d'écriture nomade. Quels paysages m'interpellent, quels paysages me plaisent : de façon symbolique chaque participant est invité à identifier son paysage de référence et à planter un cadre afin de figer celui-ci. Chacun est invité à s'exprimer sur le paysage vu, ressenti et à laisser quelques traces écrites. Un groupe d'une dizaine de personnes a bien suivi ces ateliers. Des actions spécifiques auprès des scolaires ont été également conduites.
 - Temps de restitution, aboutissement de la démarche, le 13 décembre 2014 devant une soixantaine de personnes. Temps convivial de restitution des travaux réalisés dans les communes avec les habitants, les élus et les scolaires autour d'une création artistique (lecture de textes entendus ou écrits par les habitants). Temps d'échange et de débat sur les enjeux et le devenir des paysages.
- Pistes de valorisation :
 - Valorisation de l'opération au sein du PLUi
 - Animations TAP
 - Échanges sur les méthodes proposées avec les partenaires concernés

17-7 Conseil aux plantations

- Conseils pour les aménagements paysagers sur 28 communes, dont 20 dossiers portés directement par les communes. Il s'agit en majorité de dossiers établis dans le cadre du programme Oxygène 62 du Conseil Général du Pas-de-Calais, ou de dossiers de sensibilisation à la biodiversité (programme Feder sur du remaillage bocager ou la restauration de zones humides) ou encore d'aménagements paysagers sur voiries

départementales et nationales (Déviations de Samer et Le Wast, piste cyclable à Neufchâtel-Hardelot, Carrefour de l'Yser à Condette, RN42).

- La majorité de ces dossiers sont sollicités par des communes rurales (20 communes) ou intercommunalités (CCT2C, CASO). Les autres dossiers correspondent à des sollicitations de partenaires institutionnels (Conseil Général 62: voirie départementale-travaux neufs, Eden62,; Symvahem; ENRx/ONF: projet ESDOCO; DIR Nord: RN42, ; RTE : aménagement poste de Longuenesse) et d'entreprises (SA Carrières du Boulonnais, , Golf de Wimereux).
- Les conseils apportés par le Parc consistent à établir des plans d'aménagements, à chiffrer les coûts, et pour les communes, à monter le dossier technique dans le cadre du programme Oxygène 62 du Conseil général du Pas-de-Calais. Certaines communes demandent l'accompagnement technique du Parc au moment du lancement du chantier. Enfin, le Parc reste sollicité sur le suivi des aménagements plusieurs années après leur réalisation (démonstration de taille, gestion des haies et massifs, suivi du tuteurage et du pâturage le cas échéant,...)
- La sollicitation du Parc par les communes et par certains organismes institutionnels est constante. Ces structures ne bénéficient pas de services spécifiques, ni de finances suffisantes pour mener à bien leur projet d'aménagement. L'aide du Parc dans ce domaine est reconnue.



Reconnaissance nationale et internationale du marais audomarois

18-1 Développer et animer les partenariats internationaux

- Le jumelage avec la Plaine de l'Yser se poursuit. Des actions à vocation pédagogiques avec les classes des deux zones Ramsar sont à l'étude.
- La coopération avec la Réserve de biosphère du Ferlo a fait l'objet de discussions. Il semble toutefois qu'il existe de grandes différences dans nos approches respectives, que les moyens dont nous disposons sont sans comparaison et que la dynamique et la réactivité Sénégalaise ne soient pas toujours au rendez-vous.
- Le jumelage avec le marais poitevin a fait l'objet de discussions régulières, en particulier au moment de l'approbation de la charte du Parc du marais Poitevin par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP). Cette année particulière n'a pas permis aux deux Parcs de se rencontrer comme ils se l'étaient promis.



Animer le contrat de marais

19-1 Améliorer la connaissance et la surveillance sur le réseau

19-1-1 Créer un observatoire de suivi à long terme

- Réalisation des suivis des espèces emblématiques présentes sur le territoire : suivis spécifiques pour le Blongios nain et le Butor étoilé.
- - Réalisation des suivis des espèces problématiques présentes ou soupçonnées : suivi spécifique pour le Cygne tuberculé,
- - Mise à jour de la Fiche Descriptive Ramsar.
- - Suivi des espèces indicatrices par les points d'écoute, suivi des populations par le baguage (suivi de la reproduction et de la migration du Phragmite aquatique).

19-2 Préserver les milieux

19-2-3 Mener des opérations d'entretien écologique du réseau hydrographique

- La 7ème section des waterings a lancé en juin 2011, avec l'assistance du Parc naturel régional, une étude pour la réalisation d'un plan de gestion de ses rivières waterings, d'un schéma directeur des voies d'eau secondaires et la rédaction d'un nouveau règlement de police constituant les règles de police hydraulique et d'entretien des waterings.
- Accompagnement des collectivités territoriales dans les projets de restauration de berges et d'entretien des fossés
- Accompagnement des particuliers dans les projets de restauration de berges et d'entretien des fossés

19-2-4 Élaborer et mettre en œuvre des actions préventives pour les espèces à fort enjeu

- La gestion globale du marais doit se faire en prenant en compte l'ensemble de ses intérêts, aussi divers soient-ils. Pour préserver la biodiversité qui a permis de faire reconnaître le marais dans les instances nationales, certaines interventions doivent tenir compte des exigences écologiques des espèces.
- Chaque année, ce sont donc toute une batterie d'inventaires et de suivis qui permettent de recueillir les informations nécessaires :
 - nombre de Marouette ponctuée et Râle des genêts
 - nombre de Butor étoilé et de Blongios nain
 - suivi de la migration post-nuptiale du Phragmite aquatique et travail sur la proposition de nouvelles MAE adaptées à l'espèce
 - prospections afin de prouver l'autochtonie de l'Aesche isocèle et mise en place d'un protocole de suivi à long terme
 - suivi des populations d'oiseaux

19-2-5 Suivre et gérer les espèces invasives et/ou envahissantes

- Les actions de lutte concernent principalement les trois espèces suivantes : le Rat musqué, l'Élodée de Nuttall, la Berce du Caucase.
- Une veille est menée sur d'autres espèces présentes à proximité du marais comme la Jussie, le Myriophille du Brésil...
- Assistance technique et administrative au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de l'Ondatra : collectes à la queue bisannuelles, matinée d'échanges, formation à l'agrément de piégeurs, naturalisation d'un nouveau rat musqué...
- Suivi et travaux de gestion réalisés sur la station connue de Berce du Caucase avec l'aide technique d'Eden62

- Poursuite de l'inventaire de l'écrevisse américaine

19-2-10 Sensibiliser à la préservation des paysages du marais et des entités paysagères

- Opération d'abattage de peupliers : les peupleraies ne sont plus souhaitées aujourd'hui dans le marais audomarois en raison notamment des risques pour la sécurité des personnes, pour la perte de biodiversité et la fermeture du paysage.
- Le Parc a mis en place, sous l'égide du groupe de travail marais, une opération d'abattage de peupliers. En 2013, l'opération n'avait pas pu être organisée, faute de parcelles exploitables.

19-3 Assurer, soutenir et valoriser les usages

19-3-3 Développer les pistes cyclables, les liaisons douces entre les communes du marais

- Le marais fait l'objet d'un attrait touristique de plus en plus fort. Les sentiers de randonnées sont peu à peu restaurés notamment pour garantir la sécurité des promeneurs. Le bac à chaînes est un mode de traversée traditionnel du marais, toutefois aucun n'est actuellement conforme aux normes de sécurité en vigueur.
- La commune de Serques souhaitant remplacer le bac qui assure la jonction entre le sentier du Lansberghe et le sentier des Communes, le Parc a lancé début 2014, sous l'égide du groupe de travail marais, une étude pour réaliser les plans d'un bac à chaînes insubmersible.
- L'homologation des plans par un organisme certifié est en cours. Un appel d'offre a été lancé début novembre pour la fabrication du bac à chaînes. Il sera financé par le Parc naturel régional via le Fond d'intervention pour les paysages ruraux et par la commune de Serques.

19-3-11 Développer un tourisme respectueux

- Bénéficiant aujourd'hui d'une renommée nationale, voire internationale, le marais audomarois doit être préservé, valorisé et promu par des ambassadeurs partageant des valeurs et règles communes. Dans ce cadre, des outils sont développés au sein des Réserves de biosphère françaises, parmi lesquels la charte d'engagement, visant à améliorer et coordonner continuellement les pratiques.
- Début 2014, la démarche est lancée, dans un premier temps avec les bateliers. Ces premiers échanges ont notamment permis de définir le cadre de la charte d'engagement, reposant sur une démarche volontaire et collaborative, et ainsi permettre l'utilisation prochaine du sigle Réserve de biosphère dans les outils de communication à étendre à l'ensemble des professionnels du tourisme.

19-3-15 Relancer les fêtes à caractère patrimonial

- Soutien à l'organisation du cortège nautique.

19-4 Sensibiliser et informer le public

19-4-2 Accompagner les habitants et acteurs à s'engager dans la voie du développement durable

- La sensibilisation des habitants et acteurs dans la voie du développement durable passe par le développement d'actions pédagogiques, l'organisation d'événementiels et de voyages d'études, le développement d'outils spécifiques de communication.
- En 2014, cette sensibilisation a pris la forme d'actions diverses et variées.
 - - Journée anniversaire de la Réserve de biosphère
 - - Journée mondiale des zones humides sur le thème, cette année, de "Zone humide et agriculture, cultivons le partenariat" : 12 manifestations proposées, 394 participants
 - - Journées du patrimoine à Saint-Omer

19-4-3 Publier des outils de vulgarisation et de sensibilisation

- Le rapport d'activités 2002-2013;
- Le n° 3 du journal des habitants de la Réserve de biosphère ;
- Le poster sur les espèces invasives ;
- Le poster sur les prairies humides du marais accompagné d'un livret de présentation des espèces représentées sur le poster ;
- La réalisation d'un autocollant sur la Réserve de biosphère
- Le kit de communication qui comprend une affiche et des flyers avec pour maître mot : « Le marais, je l'aime, je le respecte ». Une charte graphique qui permet à tous les partenaires d'utiliser l'image de la Réserve de biosphère, tout en respectant le cadre national imposé par les détenteurs des termes et du logo.

- Très bon retour des prestataires touristiques sur le kit de communication. Celui-ci a également été mis à la disposition des communes.

19-5 Conforter la gouvernance locale

19-5-1 Piloter le contrat de marais et évaluer les démarches engagées

- Le groupe de travail marais n'a été réuni que 3 fois cette année dont une fois en format « assemblée du territoire » en raison des élections municipales qui ont bouleversées le calendrier théorique d'une réunion trimestrielle.
- Le rapport d'activité annuel du contrat de marais est sorti en début d'année 2015 et doit permettre à chacun de bien estimer sa mise en œuvre et celle de l'ensemble de ses 44 mesures. Au terme d'une année d'exercice, il apparaît que le nombre de contributeurs à ce bilan a augmenté et que cela crée une petite inertie au moins pour l'année 2014. Il est difficile de rendre compte intégralement de l'ensemble des réunions auxquelles l'ensemble des élus et techniciens ont participé tant elles sont nombreuses et variées. Les chiffres avancés doivent donc être regardés avec cette précaution.

19-5-2 Suivre et accompagner la réalisation de programmes scientifiques

- L'enjeu assigné aujourd'hui à la Réserve de biosphère est de devenir un terrain d'expérimentation et un laboratoire à ciel ouvert.
- En 2014, le conseil scientifique s'est réuni du 4 au 6 juin pour s'intéresser à la qualité des sols dans le marais audomarois. L'occasion, également, pour ses membres de réfléchir à la mise en place d'un Programme Cadre de Recherche qui doit permettre la rencontre entre un territoire (élus et techniciens) et le monde scientifique.



Élaboration du document d'orientations pour le littoral

20-1 Étude diagnostic préalable à l'élaboration du DOL

- L'année 2014 a vu la réalisation du cahier des charges technique du DOL, le lancement de la consultation ainsi que le choix du bureau d'Étude.
- Le BE retenu est le cabinet d'architecte paysagiste Philippe Thomas. Celui-ci aura en charge le diagnostic préalable ainsi que l'ébauche des propositions concrètes d'aménagement et de mise en valeur du secteur littoral du parc naturel. Le dernier trimestre a été consacré au démarrage de l'étude et à la mise en place d'une gouvernance partagée avec les partenaires.

20-2 Animation

- Suite à la signature de la convention de partenariat avec le parc naturel Régional, l'équipe technique du parc a apporté son ingénierie à la conception de la scénographie de "cap Land", centre d'interprétation du Paysage.
- Participation à la rédaction du CCTP sur le Plan de circulation des véhicules motorisés de loisirs et premiers contacts avec les communes littorales
- Participation aux réunions techniques préalables à l'élaboration du plan de gestion du parc marin (8 réunions)
- Élaboration de l'annuaire des acteurs du littoral regroupant les coordonnées de plus de 130 associations intervenants et services du secteur littoral des caps et marais d'Opale (tirage à 500 exemplaires)
- Mission correspondant territorial de la CAB : participation aux réunions techniques - organisation d'une journée de découverte du territoire en fin d'année - plus de 80 élus- présentation des actions du parc dans les communes (dont les 5 communes hors PNR de l'agglomération) - Élaboration d'un premier jet de convention de

partenariat - participations aux réunions techniques et PPA sur le PLUi de la CAB - participation à l'élaboration de l' OAP littoral

- Participation à l'élaboration du schéma d'accueil partagé du massif d'Ecault - avis technique sur le projet (5 réunions)



Contribuer à faire vivre le label Grand Site de France pour le Site des Deux-Caps

21-1 Participation à l'équipe projet du Grand Site et accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle

- EN 2014, le parc a participé à de nombreuses réunions de l'équipe projet partenariale pour la mise en œuvre du Grand Site, et plus particulièrement dans les domaines suivants :
- Élaboration du schéma d'accueil du site du Blanc nez et de la Pointe aux oies (5 réunions) + avis technique
- participation au comité technique pour l'étude de fréquentation du Grand Site (4 réunions)
- participation au groupe de travail pour l'élaboration du schéma d'interprétation du site du cap Gris-Nez 5 réunions + l'atelier intersite co-organisé avec le Réseau des Grands Sites de France + avis technique
- participation aux rencontres annuels des directeurs et chargés de missions de Grand Site
- participation aux rencontres du réseau grand site au cap d'Erquy sur la thématique de l'interprétation en octobre
- Afin de valoriser au mieux la participation du syndicat mixte du parc à la mise en œuvre du Label Grand Site, un document de bilan illustré a été réalisé sur la période 2011-2013. Celui-ci sera réactualisé au début de l'année 2015
- Participation à la réflexion pour une démarche ACI sur l'ensemble du périmètre du Grand Site - définition des secteurs d'intervention et propositions techniques remis au CG au printemps
- Participation à la réflexion sur le partenariat avec l'association des paysans du site des caps : travail sur une convention de partenariat et proposition de méthodologie technique remis au CG à la fin de l'année 2014
- Suivi de la démarche de classement du site de la Crèche avec la DREAL
- Participation au choix des entreprises dans le cadre du marché travaux Grand Site (Avis technique préalable à la CAO)



Développer une démarche territoriale sur la vallée de la Hem pour préserver ses paysages et répondre aux enjeux spécifiques du territoire

22-1 Accompagnement des projets de lutte contre l'érosion des sols

- .Suivi et réception de chantier du 1^{er} programme (hiver 2014)
- Rédaction des documents de réception de chantier pour justificatif à l'AEAP
- Organisation de la communication après travaux ; point presse (21 février 2014) et inauguration (16 octobre 2014).
- Présentation sur le terrain des aménagements aux différents partenaires
- Suivi de l'entretien N+1 (débroussaillage)
- Suivi des regarnis (remplacement des plants morts)
- Organisation et participation au constat de reprise
- Rédaction d'un CCTP et consultation de devis concernant la réalisation d'une étude pour réaliser un deuxième programme de travaux
- Rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant la réalisation d'une étude pour réaliser un deuxième programme de travaux
- Organisation d'une journée agronomique destinée aux agriculteurs en collaboration avec la Chambre d'Agriculture (30 octobre à Tournehem sur la Hem)
- Animation avec les personnes intéressées par le programme (élus + agriculteurs)
- Participation au groupe « animateurs érosion » porté par l'AEAP
- Participation au groupe « érosion » porté par la Chambre d'Agriculture

22-2 Accompagnement des projets de rétablissement de la continuité écologique du cours d'eau

- .Suivi de la procédure réglementaire (Moulin bleu-Minoterie de Recques-sur-Hem)
- Dépôt des dossiers d'enquête publique complet à la DDTM (Moulin bleu-Minoterie de Recques-sur-Hem)
- Rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant l'enquête publique (Moulin bleu-Minoterie de Recques-sur-Hem)
- Lancement d'un appel d'offres pour une étude Projet et la rédaction des dossiers réglementaires concernant le rétablissement de la continuité écologique au niveau du Moulin d'Audenfort (Clerques).
- Analyse des offres et rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant l'étude Projet et la rédaction des dossiers réglementaires pour le rétablissement de la continuité écologique au niveau du Moulin d'Audenfort (Clerques).
- Suivi de la procédure de rachat de la pisciculture à Audenfort par l'EPF.
- Suivi d'une étude de conception d'aménagements et de maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique sur les moulins de Zouafques, du Hamel (Clerques) et Vandroy (Tournehem-sur-la-Hem).
- Dépôt des dossiers pour instruction par les services de l'État sur les moulins de Zouafques, du Hamel (Clerques) et Vandroy (Tournehem-sur-la-Hem).
- Lancement d'un appel d'offres pour d'une étude de conception d'aménagements et de maîtrise d'oeuvre pour le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin Delzoïde (Tournehem sur la Hem)
- Suivi de la procédure de rachat (par l'AEAP) des terrains à l'amont du moulin Leulenne (Tournehem sur la Hem)
- Concertation avec les propriétaires du moulin de Guémy (Bonningues les Ardres) pour l'arasement de l'ouvrage.

- Recherche d'un partenaire pour effectuer les travaux d'arasement au moulin de Guémy (Bonningues les Ardres).
- Suivi des travaux (sous maîtrise d'ouvrage FDAAPPMA62) concernant l'arasement du moulin de Guémy (Bonningues les Ardres)
- Veille sur les travaux au niveau du moulin de l'Abbaye (Licques).
- Animation auprès des nouveaux élus
- Participation à une pêche électrique (monotoring anguille) avec la FDAAPPMA62
- Participation à un groupe barrage porté par la DDTM
- Participation à un groupe barrage porté par l'AEAP

22-3 Accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion du cours d'eau

- .Suivi de la procédure réglementaire
- Dépôt du dossier d'enquête publique complet à la DDTM
- Rédaction de la demande de subvention (AEAP) concernant l'enquête publique
- Animation auprès de propriétaires-riverains intéressés par le plan de gestion
- Animation auprès des nouveaux élus
- Conseils techniques personnalisés sur les techniques de protection et de stabilisation des berges
- Conventionnement avec les propriétaires situés sur le tronçon Clerques – Tournehem sur la Hem concernant des travaux de restauration 2015 pour limiter la divagation du bétail dans le lit.
- Suivi des travaux vitrines réalisés par la FDAAPPMA62 : restauration intégrale du Loquin (affluent de la Hem).
- Participation au point presse (04 novembre 2014) concernant les travaux vitrines réalisés par la FDAAPPMA62
- Définition du programme de travaux « vitrines » pour 2015 en partenariat avec la FDAAPPMA62

22-4 Animation, coordination, communication

- .Suivi administratif (bilan d'activités, bilan financier, comptes rendus de réunions...) en lien avec le coordinateur administratif du Symvahem
- Préparation des réunions du bureau et du comité syndical du Symvahem, en lien avec le coordinateur administratif du Symvahem
- Organisation du 1er comité annuel du SYMVAHEM destiné à l'ensemble des élus de la vallée de la Hem



Réussir la nouvelle gouvernance du Parc

23-1 Assemblée du territoire

- Installation de l'assemblée du territoire le 28 juin à Wimille suite aux élections municipales.
 - Remise d'une mallette Parc à chaque délégué
 - charte du Parc sur clé USB
 - brochure « l'essentiel de la charte »
 - brochure « bienvenue dans la culture Parc » éditée par la Fédération des Parcs
 - dossier « le syndicat mixte du Parc à votre service » avec 12 fiches de présentation des missions et des services.
 - Désignation des délégués au comité syndical.
 - Animation vote par SMS sur 9 propositions d'évolution de la gouvernance du Parc

- Organisation d'un marché aux initiatives : une dizaine de stands tenus par des techniciens du Parc pour présenter les programmes d'action du Syndicat mixte et les partenariats engagés.

23-2 Conférence territoriale

- Participation à la conférence territoriale des signataires du Parc de Scarpe-Escaut et à la Conférence des signataires de la charte du Parc de l'Avesnois
- Préparation de la première conférence territoriale du Parc programmée en janvier 2015

23-3 Journées de découverte 2014 pour les nouveaux élus communaux

- La Terre des 2 Caps
 - journée de découverte le 20 septembre
 - 65 élus participants dont 3 maires et 13 délégués à l'assemblée du territoire (2 de la CC). 18 communes sur 21.
- Desvres-Samer
 - journée de découverte le mercredi 15 octobre
 - 83 élus participants représentant 20 communes
- Pays de Lumbres
 - demi-journée de découverte le samedi 11 octobre, de 8h30 à 13h
 - 87 élus participants représentant 26 communes
- Agglomération du Boulonnais
 - journée de découverte le samedi 15 novembre de 9h à 17h
 - 71 élus participants représentant 18 communes
- Agglomération de Saint-Omer et communes du Nord
 - demi-journée de découverte le samedi 5 décembre de 8h à 14h
 - 88 élus participants représentant les 28 communes
- TOTAL de 408 élus participants représentant 111 communes, sur 5 journées de découverte organisées en partenariat avec les intercommunalités

23-4 Comités de suivi

23-4-1 Comité de coordination urbanisme durable

- Première réunion du comité de coordination urbanisme durable le 26 novembre 2014 à la maison du Parc de Saint-Martin-au-Laërt, sous la présidence de Dominique Rembotte.

23-4-2 Comité de coordination Trame verte et bleue

- Première réunion du comité de coordination Trame verte et bleue le 13 novembre 2014 à la maison du Parc de Le Wast, sous la présidence d'Hervé Poher.

23-4-3 Comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique

- Première réunion du comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique le 12 décembre à la maison du Parc de Le Wast, sous la présidence de Claire Sonzogni.

23-5 Étude gouvernance

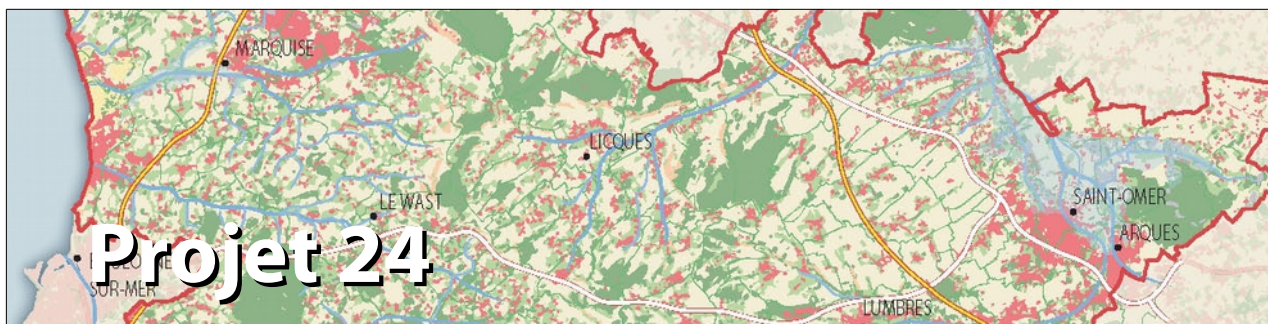
Étude gouvernance

- Détermination d'un panel d'élus et de techniciens représentatifs du territoire et de la diversité des situations par rapport au Parc.
- Entretiens auprès des acteurs identifiés par le consultant ; entretiens téléphoniques de 30 à 60 minutes.
- Restitution intermédiaire auprès de l'équipe de direction
- Présentation des résultats intermédiaires devant les élus référents.
- Présentation des résultats intermédiaires en comité de coordination
- Contacts pour la constitution de focus groups
- Animation d'un focus group le 17 juin à la maison du papier à Esquerdes
- 9 questions soumises aux délégués de l'assemblée du territoire pour un vote en direct par SMS le 28 juin 2014

- Présentation des hypothèses d'action en Comité de coordination
- Préparation de l'assemblée du territoire et de la conférence territoriale
- Assistance et suivi du déroulement des ateliers lors de l'assemblée du territoire du
- Séance de travail en comité d'ingénierie

Suivi gouvernance

- Travail en comité d'ingénierie sur le rôle que nous souhaitons donner aux délégués communaux et intercommunaux
- Organisation d'un séminaire de travail avec le président, les vice-présidents et les responsables de missions.



Un état de référence partagé

État zéro de l'observatoire du territoire

- Sur la base de la liste des indicateurs mentionnés dans la nouvelle charte, le travail débuté en 2013 avec l'aide d'une chargée de mission pendant 1 an sur la pertinence et la définition fine de chacun des indicateurs dans l'objectif d'élaborer un état zéro fiable et reproductible à la fois du territoire et aussi de la mise en œuvre de la charte, a été poursuivi en 2014 avec un contrat de 4 mois d'une assistante d'études.
- Il a permis d'aboutir à un site internet dédié (www.parc-opale.fr/observatoire) à l'état zéro du PNR des Caps et Marais d'Opale pour 90 indicateurs sur les 120 retenus au final.
- Préparation de la première conférence territoriale qui se tiendra début 2015 dont le thème principal sera l'évaluation et l'observatoire du territoire.
- Un travail spécifique a été réalisé autour de l'occupation des sols et l'interprétation des photos aériennes verticales 2012 . Sur la base d'une classification de postes d'occupation des sols développée sur les zones artificialisées, qui reste en parfaite cohérence avec SIGALE , base de données d'occupation des sols de la Région , une photo-interprétation complète du territoire a été faite avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé (SIRS).
- Cet aboutissement de 3 ans de recherche méthodologique menée en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés(Région, agences d'urbanisme, syndicats mixtes de SCoTs, DDTM, DREAL) permettra de reproduire l'exercice régulièrement et ainsi d'analyser finement l'occupation des sols du Parc naturel régional.

Étude sociologique quantitative

- Suivi des 14 étudiants de master 2 Aménagement, urbanisme et développement des territoires. Accueil sur les maisons de Parc pour 3 semaines d'enquête de terrain.
- Organisation d'un séminaire à Polytech Lille le 26 mars 2014, en partenariat avec le laboratoire « territoires, environnement, villes et société » de Lille 1 sur le thème « quelle participation des habitants dans les territoires ? ». 114 participants.
- Production de « l'enquête sociologique qualitative sur la perception du cadre de vie et l'implication des habitants du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale » par l'atelier de projet master 2 de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (université de Lille 1).
- Participation à la soutenance de mémoire d'atelier.

- Encadrement d'une stagiaire 6 mois Master 2 Aménagement, urbanisme et développement des territoires pour l'exploitation de l'enquête qualitative et préparation de l'enquête quantitative. Participation au jury de mémoire.
- Préparation de l'enquête quantitative. Élaboration du cahier des charges. Consultation des entreprises. Sélection du bureau d'études TMO Régions.
- Préparation du questionnaire de l'enquête quantitative. Réunion du comité de pilotage.
- Suivi du déroulement de l'enquête quantitative.
- Présentation des résultats de l'enquête quantitative au comité de pilotage. demande de données complémentaires. Diffusion du rapport final.



Animation de la CLE du SAGE Audomarois

25-1 Suivi de la mise en œuvre du Sage

25-1-1 Suivi de la mise en œuvre

- Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire
- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
 - Programme PAPI et TRI
 - Programme de restauration de la libre circulation
- Suivi du PRDE de la CASO
 - participation aux réunions du comité stratégique du PRDE et au comité de concertation pour la préfiguration de la gouvernance
 - préfiguration d'une étude éco-sociologique sur la valeur de l'eau sur le territoire
 - préfiguration et suivi du stage sur l'inventaire des données hydro écologiques sur le marais audomarois, stage sol
 - suivi des résultats du stage sur les sols du marais.
- Suivi des programmes ORQUE du territoire :
 - Orque du Bléquin
 - Orque de Houille Mouille, suivis pédologiques
- Suivi du programme de regroupement et de mise en sécurité des syndicats d'eau : SI de Leulinghem
- Programme de remembrement de Ouve Wirquin et Wizernes
- Programme de lutte contre le ruissellement de Moringhem
- Programme de préfiguration du PPRi Marais audomarois
- Suivi du contrat de marais
 - Participation au conseil scientifique
- Groupe de travail sur la préservation et la valorisation des espaces prairiaux et développement de l'agro-écologie du PNRCMO
- Suivi de la révision du SDAGE

25-1-2 Rédaction d'avis réglementaires

- Avis pour Installation classées – GAEC du Mont de Gournay à Verchocq : avis favorable sous réserve
- Avis sur le Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de dragage d'entretien de l'UHC Aa Audomarois : avis favorable sous réserve

25- 2 Animation de la Commission locale de l'eau de l'Audomarois

25-2-1 Communication et animation de la CLE

- Mise à jour du site Internet : un travail a été réalisé avec un stagiaire pour la refonte du site internet qui permettra à terme des actualisations plus régulières du site internet. Celui-ci a été mis en ligne à l'automne.
- Un document de communication sur l'avancement de la mise en œuvre du SAGE suite à la révision a été réalisé et envoyée à l'ensemble des communes et partenaires du SAGE en décembre 2014.

25-2-2 Gestion administrative de la CLE et du Sage

- Renouvellement des membres de la CLE : suite aux élections municipales de mars 2014, des démarches pour la désignation des nouveaux élus pour les collectivités ont été réalisées et un nouvel arrêté préfectoral modificatif a été validé le 30 octobre 2014.
- Réunions de la CLE : au vu des problématiques liées aux renouvellements des membres de la CLE une seule réunion plénière a pu être réalisée le 18/12/2014. Ordre du jour :
 - 1. Réinstallation de la CLE suite à l'AP du 30 octobre 2014
 - 2. Bilan 2014 et projet 2015 de la CLE
 - 3. Présentation de l'outil OSAPI de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE
 - 4. Avancement de l'étude de prospection en eau
 - 5. Divers

25-2-3 Programme prospection de ressource en eau

Travaux de prospections

- Les travaux de prospections de la ressource en eau sur le secteur de Fauquembergues ont débuté en juillet 2013 par l'entreprise Picardie Forage.
- Après une première phase pour la reconnaissance qualitative via des piézomètres les forages d'essais ont débuté fin octobre.
- Cependant suite à des retards de l'entreprise et la dégradation des conditions climatiques qui ont rendus impossibles la poursuite des travaux, il a été décidé de reporter la suite des travaux (foration du F6 et réalisation des pompages d'essais) aux basses eaux 2014.
- La foration du F6 a été réalisée fin juin et un calendrier prévisionnel a été validé pour la réalisation des pompages en septembre octobre 2014.
- En parallèle des travaux, des suivis hydrologiques ont été réalisés dans la rivière par le groupe Antéa (mandaté par Picardie Forage) et des suivis en nappes étaient prévus dans les puits, captages et piézomètres alentours. Ceux-ci seront reconduits lors de la prochaine phase de pompage d'essais.

Études complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels

- En parallèle des travaux, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposés est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.
 - L'étude hydrologique a été confiée au BE Otech et a démarré en mars 2014. Elle consiste à la réalisation de mesures sur des profils en travers et à la réalisation de profils en long sur l'Aa
 - L'étude hydrobiologique a été confiée au BE Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab.

Communication sur le programme

- En plus des réunions de comité technique et de pilotage pour le suivi de l'étude, des réunions ont été organisées pour communiquer sur le programme auprès des représentants du monde agricole et auprès des élus du territoire.

25-2-4 Mise aux normes de l'ANC et définition des ZEE

- De nombreuses démarches ont été engagées dans le cadre de la réflexion sur l'assainissement non collectif et la définition des zones à enjeux environnementales. En particulier par la participation à un groupe de travail

sur l'ANC mis en place par l'AEAP qui permet de faire le lien entre les problématiques des SPANC et des SAGE et la mise en œuvre de la réglementation.

- Les membres de la CLE ont délibéré en réunion plénière sur son incapacité à définir des ZHE en l'état actuel des connaissances et se sont engagés à poursuivre la démarche de définition des critères de détermination en lien avec les SPANC.

25-2-5 Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le Sage

- Une démarche globale a été engagée pour une meilleure prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme.
- Un groupe de travail SAGE / PNRCMO a réalisé un travail avec les collectivités pour la réalisation d'un tableau d'aide à la réflexion pour la mise en compatibilité des différentes pièces constitutives des documents d'urbanisme avec les SAGE révisés.
- Ce travail a été finalisé par la mise en ligne d'un outil nommé OSAPI sous forme de site web mettant en corrélation les mesures du SAGE et les pièces des PLUi (<http://www.sage-audomarois.com/osapi>).
- Ce travail c'est poursuivi à travers la participation de la CLE dans la réalisation des PLUi de la CASO et de la CC de Fauquembergues avec une implication forte en fonction des degrés d'avancement de chaque projet.
- Une démarche a également été menée par l'AUD de Saint Omer pour évaluer la prise en compte des problématiques inondation dans les documents d'urbanisme en parallèle avec la mise en œuvre du PAPI Audomarois.



Le fonctionnement du Syndicat Mixte

- Le comité syndical s'est réuni 5 fois sous la présidence de Hervé Poher, au cours de l'année 2014. Il a procédé à sa réinstallation suite à l'adoption de la nouvelle charte, à l'élection de son président et de son bureau le 14 janvier puis de nouveau le 14 juin à la suite des élections municipales.
- Le bureau syndical s'est réuni à 2 reprises.
- Leurs travaux ont donné lieu à 82 délibérations, 11 conventions, 64 arrêtés et 6 contrats passés en sous-préfecture.
- La comptabilité du Parc a nécessité l'émission de 1 927 mandats pour un total de 3 521 642,61 €, et de 529 titres pour un montant total de 3 467 550,80 €.
- La comptabilité du Parc est passée en PSV2, solution de dématérialisation des titres de recette, des mandats de dépenses, des bordereaux récapitulatifs qui sont désormais visés sous signature électronique. Toutes les pièces justificatives sont aussi dématérialisées (factures, marchés, délibérations...). La comptabilité fonctionne donc désormais à zéro papier.
- Au 31 décembre 2014, le syndicat mixte du Parc comptait 32 fonctionnaires, 1 CDI de droit public, 1 CDI de droit privé, 1 CUI, (contrat aidé), 5 contractuels de droit public soit 40 agents pour 37,5 ETP.

La coopération transfrontalière et internationale

Programme INTERREG IVA franco-belge – « TERCO »

- Durant cette deuxième et dernière année du projet TERCO (Territoires-Coopération), se sont poursuivis les échanges et les expérimentations avec les partenaires belges et français sur les thèmes suivants :
 - les observatoires des paysages associés à des démarches participatives avec les habitants
 - le développement du recours au bois énergie dans les exploitations agricoles avec des matériels innovants et des process qui visent à un fonctionnement circulaire
 - le renouvellement urbain avec en particulier des outils créés autour de l'opération RENOUER ainsi que des projets exemplaires
- Dans le cadre du nouveau programme européen 2014 – 2020, les partenaires ont travaillé en 2014 sur un nouveau projet issu des nombreuses pistes ,esquissées pour la plupart durant TERCO, en élargissant aussi à d'autres acteurs locaux.
- Ce projet aurait pour but un aménagement qualitatif du territoire transfrontalier depuis des aspects stratégiques jusqu'aux éléments en résultant ,soit toutes les composantes de ce qui fait le paysage ,tant à la fois agricoles, urbanisées et naturelles, et ce ,en visant une meilleure appropriation , participation des habitants. Accompagner l'évolution des mentalités , des sensibilités, expérimenter de nouvelles méthodes, comparer les résultats obtenus dans les innovations menées, tels sont les modes de faire qui animeront cette coopération.

